REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION



SOUS-PREFECTURE DE SAINT-PAUL

Commune de: L'ETANG-SALE

REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à 3	l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, une installation de tri de matériaux, une station de transit de produits minéraux et fabrication d'explosifs, une autorisation de défrichement et une mise en compatibilité du PLU sur le territoire de la commune de Saint-Leu, présentée par la SCPR	
e-si i izitikai i izitikan elen hun esi herbesi kine lahi i keun melal	Моните и по производите и по	tenerisente curster terlitik 1949-kan japan canjanjan paraja-jagjyya Mikhidilani meneraleri terlitik
entingenisment uniteralitäriekturilika ritaali		e Mell Hille (1711) Me territor torritori brossi tibrost bet territori brosse proprieta (1811) (1811) (1811) (1811)
eg i o jenjanj an iveli i 100 ki Milikovil i carj miro		rootel healfel leette feetaan manging nga pagayay an an an an abana terta
	\cdot . The second of the secon	
metice-listocice-bilens prespectivelist in territoride abiders in i-illeside		Secretari Dilengi Desembera ya manimani mana apasan di beli di Mili Mili Mili Mili Mili Mili Mili
manifed i Demokratoreniggissi i jojskyrjekia i svadsova kval a ma "el i I-rakelo i	Pleaderments and trade between common patrices or approximation or an account of the common account of the com	and a second successful and successf
mounts and the part of the par		deletatikilleti jalleti 1411-441-441-a jajangan nagyaj para a pyyalikilletiki ilim urramun mebubb
	- «Режимен поментика пределителниция и периот пери	kilandilellilahlakiselelik, ja jagja, jajad jagjaj jagunaniselselistististististististististististististi
nagasan samaanan samatii (1400 1851 1841 1851 1851 1851 1751 1752 1752 1755 1755 1755 1755		

Regardo

ENQUETE RELATIVE

A

	installation de produit autorisation compatibili	on d'une carrière : de tri de matériaux, u s minéraux et fabrica n de défrichement ité du PLU sur le terri eu, présentée par la SC	ine station de ti tion d'explosifs et une miso toire de la comi	ansit , une ———————————————————————————————————	
Commission d'enque Monsieur Philippe (Madame Nicole MA Monsieur Armand l	GARCIA (présid ILLOT	dent)		,	
Département de la Rélai ouvert, ce jour, le pendant une durée de	union, je soussi e présent regi	gné, M. ———— stre côté et parar	ohé, contenar	ur le Préfet de la Région e nt 8 feuillets, pour rece 2018	voir
les	de	heures	à	heures	
				heures	
				heures	
				heures	
les				heures	
(voir e	irrête'	joint)	-		
le commissaire enqu	uêteur		la co	mmission d'enquête	
			<u></u>		
		Philip	ARCIA		
		COMP	D. Path W	Mailest .	· .
			Carp To		

Première journée :

de OB heures OC 1 - Observations de M. OUCRET dus camien, muisand

rous courter con i saves mundant encousus par les enfounts
des etales avois nointes à course des poussieres nointes
qui retousacció
Justine donc au nom de ma famille ce propt dangeroux pour notre île et pur notre santé.
our notre île experiente sante.
Nicoles Baavon, 2 imp des jacinhes 97427 Hang Calo
Chost -
Le 26/06/18
Le 26/06/10
53 3-Observation J. M. LOVANON
5
Consière de bon blesconstante et dangueux pour l'enrendre de la confection de par l'enrendre de la confection de planete pot Notre îde comme proteglangue pot
Consière de pois blace A
ce pajet est réglade et dongareux
pour l'ensemble de la contection le
Notre the comme pole planere sor
un lien fragite qu'il four absolument
proporon en margine
la pression de mographique de foit
In clanter un ret projet at une
abaration -
l'éle de la Rourier est trap
polite pour accerillir un test ce genre
de projet
Au de ma famille je
refine cette courère
Cobation love nov
26 I Rie de la Rouse porte
ST 627 Eron solo

(V	
<i>!</i> 	1961015
/ <u>(</u>	BSERVATIONS de Mme Fioux - le 26/06/18-
	J'ai dejà forte mes observations. lors de la précedente
	J'ai déjà firté mes observations lors de la précédente exquête publique au vu des dovines de de mande
	d'autorisation d'Exploite - Je m'opose à ce projet
********	pour les raisons déjà mutionnées 4 les raisons mentionnées par les feronnes ayant donné leur aris
******	pages pecè dente (tafic routie, explort, qualité de l'air, sonon et
•••••	Ment poduites for ce chanter de carrieres de Bois-Rlage
	Je considére que la Cour de Bordeaux n'a Jas évis
*******	un ais défavorable sous avoir convoqué tous les
*****	expert capable d'aprécadir les données ajortées
********	Je refuse donc, au nom de ma famille aussi, ce projet
	dangereux pour les habitant des Communes de S'lon les
	Autres et Palay Sale' Madame Paule Froux
	lo me du Four à Chaux Plony
5	97477 - Elang-Sale
 -ک	OBYERVATIONS OF PICKEDUCKET
	Eu sejou réplier à 1/Etour & bouis depuis plusseur
<i>C</i>	emes je usuferenn sporra å laciora so
X	Le des soi en le de la de se de la description de
	gredet in du papage, mipart rus les fonds mais rojets)
p	du des enjour les contaboles enterms d'androgueux
/ /	lière Ducket
C	-brenows n-nillo Ducreti
*********	Van Sagras L. D.
	Non a projet four
<u>)</u>	

ES.X	•	5
7-Observations de Kath	rûne Bornemaso	n le 27/06/18
Pourquoi une enquête.	de plus?	
Le consequence sont	toujours les mê	mes (et
servar loujours les un	eme), tres	neusilles_
hour la hopelati	on et pour	
l'environnement!		
Je moppose à ce	projet au n	m de
Je moppose à ce ma famille et en r	non non	
1.0	, , 0 = 10	1. 001
1º pormanence le 28	JUN 2018	de 08kw
<u>a 12 h 00</u>		
NB: 7 observation -	laites avant 1	0 000 0000
	Sale'	a Remarken
ES. X	- W	
Une auguste de plus eux	plein was de seu	illel
To me resolument courte	ce pojet.	
elle pare netronal et de	Il autre côté le	destruction
d'une zone meginifique.	Quel import écol	www.
- In le Nourism !! Yolch	John wendle somme	occidento loga
le faine, le flore, le	Journey	
na foundle et mai son	ine offore a ce h	rojel:
	ch Juney	
1 observation larte o	wear la per	manence
2 Susse Carrier C	wran in see	MARKER
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

6 (5-9 Observations de Madame REAU Se suis contre la modification du plan ·d'urbanisme car la richesse en roche massive n'est pas démontrée abrogation de lai Barnier qui veut réduire, l'espace entre la route des Tamarins à 40 motres au lieu de 100 m. Je suis contre le tait d'abroger la à 4 motres qui sont actuellement de 6 metres : le ne suis pas d'accord avec dérogation d'interdiction de détricher: 25 hectares > destruction de la Flore et de la Dans l'enceinte et à proximité, il y a des plantes remarquables et protegées. Le bois le bois de lait destruction de la towne chauve sours = de les déplacer > code de l'environnement plus de baleines dauphins qui croisent a proximire à cause des tins à mine = vibration. Poussières : nuisance pour les habitants : micro poussières en sachant qu'avec un vent de 30 trm / heure micros poussières s'étalent sur 27 km/heure AMPACT SUR LES CULTURES = FAUNE FLORE. POPULATION ECOLES ES POUSSIERES SE DEPOSENT SUR LA PLANTE L'EMPECHENT DE RESPIRER ASTHME EN HAUSSE.

Tins de mine > Nuisances sonores
De 5 heures à 19 heures: En semaine
5 heures à 12 heures: Le Samedi a nuit > réparation des camions
Ties forte augmentation de la circulation
465 rotations de comions par jour micro coupures qui créétant d'immenses embouteillages sur la route des tamarins et RN1 (étang Salé pour ex)
sur la route des lamarins et KN/ (clarg sale poures)
2 unités mobiles de fabrication d'explosits dont du nitrate d'amonium [Celèbre par l'explosion de l'usine AZF à Toulouse > 31 morts 2500 blesses]
15 Terrorisme ?? Maurice n'est pas loin
conprie 3 le milieu économique [Tourismes chambres
d'hotes] sera ruiné. les habitations à proximité de la carrière seront dévaluées > FISSURES
Rui est finci? Multinationale qui a obtenule maxdre du granulat à La Réunion et qui veut non
seviement le monopole mais une carrière A VIC
La région prévoit douvrir la Carrière en novembre. Pression sur les commissaires enquêteurs et sur les citoyens
onclusion Je suis contre l'ouverlure d'une
carrière en roches massivés, le rout viaduc est une solution plus respectueuse pour l'environnement.
l'environnement.
P.6.

8 ES-10

Obsavations de Tustan Simile: Je m'oppose (par la 3° fost) à ce projet de coravère pour de insultiples roughes dut celle ci L'in fact has a cetain est son estimo L'obs valie al vien u govarit por l'espece celalies de boilire à l'on ent me que de 45 mintes de vent de Sid (Alizes) ens - mouten / defectment de six fac qui De mine aux l'étaute que hydrophone, baleire / doup hu n'éme Hart pas de fin 1 x marlale, 1 Dire, 17 et injunible de garatia l'alse ce de alai bres de tra de Mhe ES.11 Le 29/06/2018 à 94/0 Je resete l'idée de ce projet de carrier à la Ravine du trois car: Impact sur un haut lieu de pratique de l'exalude dans l'onest * Tupad négatif ogreenant le développement-touristiture de la route des flages * Tupact ilégatif sur la mer en con de forles luies et de coulées de boues dans cette zone 5 len des écoles modernelle, primaires et collège situées sous le veul de veul domina soit l'alist de Sud Est 6 * Turact négotif con les ties de nière de part les vibrations engedrées dans le soule

basaltique perment impactes le passage des Daleines * Trupact régatif sur la circulation sur la route des places hout liere de la praviace des cyclisme familiale et sportif, et son impact hégatif concernant le débeloppement économique lie à la location de velo à assistante électrique on non de défigures cette zone remi-ramage, flouron de la lête sud Oliest decement 1007ESD Annixe12 Calable nut down In air don's a contacts m wine mal inform on impact for of estar tres moreines, epias prohigies Seul le aerojous sont mertionnis das l'étale PARETO (PSF et miaster) on a re surface le jule expres présents (la provo de l'étrade allewing et il est dem' nemano que cità For Nat been who whe en 2005 por le acropores est aliva mentione dans after this une

de l'orde de 2% par la couvorte ne coralience av dant du st de la corre éte de la rouge 20m de fond-Donc il ya bien à propinité dinéte de la Chitin Je fus ser grande upt dem laduce el cherste en jornalis Dont comples en cas de gran interperio Or les topais Jone facilités par l'eau druce et le reconsultés su la le parheile Donc Cette cornière jornalisme la la diferencia des to caux dans a fecture, cer en aline Retirer Donche Donner dels donun obtilit pour de grendeux anemalies maries

Done pour atte cartin fr m'offore a a

projet de cureaixe le 29/06/2018 Après 2 enquêtes trubliques Rui out dit hon, le tribunal de Bondeaux qui a rejeté le projet Je le comprendo pa qu'on ait encore re prononcer Ru ce projet Je he sous pas fortrable pour plusieurs Naish: flore du coin (estèces protègées) cinculation des camions elflosion tous les jours.
Protection du lagen
impact son le tourisme et le pure immobilier des communes avoiblissables.

Je 29/06/2018. ES-15 Je ne fuis par favorable à ce projet. Il a ête démontré qu'il y aurait des incidences ser trouve aberrant qu'aujourd'hui ca Uprojet puille être enviagé avec l'urbanijation pristante. Le 29/06/2018 route sont la fierete à la Carrière si'est utile Le 29/06/22 18 Ma position est très claire : je suis poin bladisement dy rocky massing a la privit DU TROU. & liotean "Maris je miggin one le tenes que l'on ricripie quant l'a dicciose les tenains, prisont combler les trons effectués MININTASTRUC AGAIN

· -					•
_e		à	heures		
			e y		· .
Le délai d'enquête		•		ø	
e, soussigné ———	· ·				
ui a été mis à la disposit	ion du public pendant			_ jours consécutifs	du
	au		<i>j</i>	E	
de	heures	_ à	heures _		
et de	heures	<u>à</u>	heures _		
	(sauf le	es dimanches et	jours fériés).		,
es observations ont été :	consignáes au registre r	oar		personnes (I	pages N°
•	consignees du regione p		:	,	
).		lattron		aul sont anneyées	au présent regisi
Lettre en date du					
Lettre en date du		de W			
° Lettre en date du					
° Lettre en date du		de M	,		
			·		
				tudor que que la companya de la comp	
	مراد د	0 1			
	Vare	Regist	re n		
		ES	Sale'		
			- 00/6		
•					
•			`		
	•				
. /					
* .					
10					

ES-18 le 2/07/18 15 observations faites entre les permanances 98/06 of 05/07/ BO18 rup les peglitees 1e 05 07 2018

Le 5 juillet 2018 Colette FONTAINE L'Etang-Soilé Je me demande qui a en cette idée criminelle Il' Carriere à cet endroit: ville touristique, avec pistes capibles en face du chevin des baleines, de la réserve marine, du chemin des baleines. C'est une aberration, non mépris pour les habitants, un seandale environneme bruit, poursières, circulation de carrious à toute la Il oi envie de plevier de constator le manque Acrest pour notre Ile Il ai de la colere de la tristesse, Ils invistent tellerrent que c'est bruche Partos sur les registres nº 1 st 2 - E- Sale direatla permanence 05/07/2018 do grullet Je moppose fermement à ce projet qui va dons le lopon Les pounières enquelacés iont purqu'a st den avec les alizés, les tens de mine enhaînement une pollulis Hapiene serait une cotartophe écologique *III y a me observation 90 et une "20 bis" suite à Gun Rechticalif: Par de no 1126"

Le présent registre ainsi que les	pièces
qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes	s soins, le 64 09 2018
à M. Le l'Refor de la lecontor de clôture en page	
	•

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

· 6 observations Pailes entre les pormanences des 5 et 9 juillet 2018 sur les régistres le 9 juillet 9018 de 13h00 1° permanence 10 09/07/2018 CLAUDE F. par ce perjet que me s'emble négatif sur pleire de sojets brite Vibrations, Pisnes/ seront perturbant pour transpentite ret sevent une influence combre que acquenterons le trafic dela T'inappe laier quand it backenat la daite des Tomanha photon de les to de mines serant effectues. back and talle police? containement !!! To pence dux decon thating que pourre ent deborder en et d'eaux polluées dûl à de l'eau issue des rollages.

ES.33 suite des vehic les d'extractions que se parrera-le deversers dans la mer et le lapon de en 13 work of Une énorme plais par possi 1 observation faite du 9 juillet 9018. E wrant la tres bon projet je suis pour Pullo-al done mires fiscal. Au mineau ajoographique cela sera mains then que d'alles vers hadages can. Tous PATET Muriam

2.6

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2

PREFECTURE DE LA REUNION

Commune d	gps og manamen men

REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à			raan oor Hellatti in ^{ja} lise oo oo aaniiselahahaan quise	синов гивов пивов Ф. Баандарарарарарара истопальств	aj i anna a turo i sature cun cunto une
Demande d'auto de matériaux, ur de demande de du PLU, par la communes des <i>l</i>	ne station de tra dérogation à l'ir société SCPR,	nsit de produ iterdiction de sur le territo	iits minéraux défrichemen ire de la co	et fabrication It et mise en mmune de S	n d'explosifs, compatibilité
					NAMES IN COLUMN TO A STATE OF THE PARTY ASSESSMENT
жо он Боом I (ресом) 1861ж I Р.1.911 (повер перардуу эмпередуу негинимилик	-				
han an a		Hillingan menari emeri Humbu içini emenari in gerine e		gjagna i treme utumeru i aprod Helmo Harold ashi hi HePP	त्रोहन्स्रान्स्राम् । (१))(१)(१)(१)(१)
HIBH GHAM GOLD HE PERSON THE SECOND PROPERTY OF THE SECOND PROPERTY			av ((c., le)-(e)-ce-i lamon al-san ar ann a se-(c. (da)(ar ar abr	r 1932-cen i i ini i stranovi i Helistati i fire alice i fire accessi i limbita i 1838	rladisari((rr[]dj)) (rr majern um n
special Bibliot magnession and the fight (6) and actified become even an	nover his seasy one skyl (seeman come over) ANA had (spaken saturane ray law combinates) par		ggrismi i ni mir i ni rel 10 zamlež linismi recezvezel PP Preliži	Geograph construction construct by the basic and habituar law field taking	antennen program program i merika
				vi lahki 11990 o 1188 awa awa awa awa awa awa awa awa awa a	, and the state of
end (ad dad t-spatt) davon manu manua, musa manu capa manu manu manua					
			[24] [16] - m. [100 - 241 - 100 - 241 - 100 - 241 - 24		recorded Harrist Majori Majori

De girley

ENQUETE RELATIVE

Α

au PLU, par la	e derogation a a société SCI	transit de produit à l'interdiction de d	s minéraux e léfrichement e de la com	rt, une installation de tri t fabrication d'explosifs, et mise en compatibilité mune de Saint-Leu, les oncernées.
			,	
-n exécution de l'arrâi	4 du 7	- 9018		
lénartement de la Dé	e du	OIL	de Monsiei	ur le Préfet de la Région et
repartement de la Rel i ouvert ce jour la	Jnion, je souss	signé, M. (<u>Nu p</u>	pe 6	FIRCIT
endant une durée de	present reg	istre cote et parap	one, contenai	nt 8 feuillets, pour recevi
ondant and daree de	<u> </u>	les observation		-2107 12018
		es observation	ons au public	
S	de	heures	à	heures
S	de	heures	à	heures
S	de	heures	à	heures
s	de	heures	à	heures
S	de	heures	à	heures
	- arrê	te joint o	w doss	ica
Va'e		J		
Vole				
Vo`e				
			·	
le commissaire enqu	êteur		la con	nmission d'enquête
	9teur		la con	nmission d'enquête
	9teur		la con	nmission d'enquête
	êteur		16	nmission d'enquête
	ŝteur		philippe Carci	nmission d'enquête 7 (A EUR
	9teur		16	nmission d'enquête
	êteur		philippe Carci	A EUR

Première journée :

le 29.9 1 - Observations de M. Emant Micolas Habitant et utilisateur de la Bone la zone qui sera impartee par la can elles entrainent diverses minumes voire inexistantes the engineerants profiterant dime retitementation chillres d'alhanes au miregul du paysage, arise des terres et des e 29/6/18 E5-20 Je suis contre ce nojet qui accentuera du Cittoral, désa Sortement accentrée M. Gretillat & Projet mous an mireau ES-20 bis rojet scandalenx et égoiste qui ne usondra par les 1) frekled Every Sal t 10 blenes existants

10: Trillet 2018 oblivers thes earlierment to rate outre Etan De a saint less le dondo . vales por sies, suite soller. No Sille soul de achrita proties our Anni fact le rouseires New sommes lante le pert de Consis à lais blace por le ratas sidentes: projet a importer la santé par les nombraves Co proset a detrine detaite most ce / site don't now profetow, cause goo de Co projet vo imparter approment le et tordépare aux pulliple actibition sperhies que d'ant actuellement mande por a beaute (por encuple le soller celle oute Ce projet va endummane gravement to mantique as la récordinante manive qui va être appe The accepture acc and do now goe co projet ab didal cartie un déni de dépossation après deux enquêtes (come organical parce perce kar san contorne au PLV et au le PiGV N'à prod for d'être por le raivou surentes: PiG a êté décidé avant ce profil d'are ressauce Connoissial CA

La NRL pat re perser de celle response de rochte, for exemple via one aute MAOUCI/ (dest le avecist est negliquoble par rapport au cost actual de Low de la ser enquête publique en partail de 8 millian de tonnes de traches, et ce site - as parle descrances passies de 600 of tonnes de roches marrires selement: a perte traver aillans x la MRL doit partier en sonotias en 2020 2021 anset soloned - 2 ans d'exploite han les ste de Raine de Tro : cela bortoit exploité en debow du projet, de NRL I par des intélèts plantauliens et pas port l'indevet génerall Je dérouce duc le grome det promoteurs de projet de comères - al des pouvoirs doblics Tous covert d'un projet d'un first genedel (le NRL) létendant en réalité des intréla parhalias, cour par le biais de cette divine promoteur transcriteurs des Ivéntables intérêts de la population et de la Romian. Laurent GAMET, 1011

le 0 1/04/2018 Habitante d'étang salé depuis pleus de 13 cms, je suis contre le projet de la courrière Ravine ou hou, en rousan des nuivances sonores que les détenations wont occasionner de la pollation dues aux particules lines de roches des difficultés de circulation que alter refore de comions vont Co projet endomagerait la zone, qui est un tien fréquenté pour diverses o dologiques 100 reporceusions servient irreversibles et catantronbiques hop retite, elle a un eco-syteme pormette co genre de projet carole SEYOJ premanence le 05 juillot 9018 de 13400 à NOO- E. Sale 15 observations faites entre les permanences dos 98/06 et 05/07/9018 sur les régistres 1et 2. E. Salé 5 Juillet 2018: Je sois CONTRE le projet de la Ravine du Tron, dite Bois Blanc; Je sois contre la modification PLU & ST(ev pravoyant la construction d'un nouvelle échangeur sur la voite des Tamains et Contre le définhage dos telles agricolas.

De projet de causais nécessate une autouisation au titre de la loi sour l'eau (p28 du résumé non tahique). A ce titre le projet doit être sommis à étre d'impact of donc à enquête publique -> la prosente onquete publique ne peur se pourabouir d'ôtre monée au titre de la loi sur l'au. 1 habitat humain - il sot fait mention de 3 habitations a démolir à proximité du vite : pas d'infor sur les habitants pas de relogiement, méthodes de démolition, ---Habitante d'Etany Salé travaillant à STleu, je mende la voite tous les poure, les nuisances ongendices la causée au nivou contror sonont considérables -Auet de la circulation sur la route des Tranquiel dons les fours pardent les tirs de minos, circulation d'applée sor la RN1a, maversée de ST low par des milieus de voibres ----Je sus CONTRE LETHIEC 3 observations faites sur les registres, no 1 et 2 . E. Sale du Rant la permanence du E 2 - 58 le 06/07/18: Je sus contre co projet de conviere pour sol demagage et les misances qu'il entramera:
quelques silomètres à habitations de curculation
de lieux de ris : c'est unesponsable
risques cologiques ser la famine et la flore
sim la qualité de l'oup et frieduante de comismo, characters de nochers (com accident him smila PN1)

enquete publiques alors que les deux premieres ent desa ereponou par la mégative ? alle our Advance en Speroin BAREC Elia selle les hours ES-29 De 9 07/2018 = Contre ce projet de carriere de Trons le famage en fræ de projet 30 enquête pullique en 8 aves = Un don; de la participallar citagenne quaent les génebats de la Verisilbatteri ne conscience fois 5 aus d'exploitation de cette carrière preus et livaison de la NRL en 2021. A qui frofile, a donc d'extentation de site dit d'intérêt general? Quels intérets particulues sont en rédalité défenders par le biais de cette connère Fandra VII un se Notre Dame de Lande 1/ Ja Destruction définitive d'un paysage literal faticulierement bear arec V des points de nie su la mr. se souffers baleines l'horer, RV de cycliste Qui déprécierait ée ontre la 2) la gone fot han vien man for celle Valor

his soveres carriers gouldant Salinante Journier Lone allecente. Mouvite de inhabation pour (0-000 & riverains as lintset facticulia folleaute form les sols pour l'ocian Daufereuse avec des risque et écontemus e risque sont amous de tous Protègeous ce qui reste de beau et feusous refor à nous libères du tout voiture qu paralysa Bossuell le 9 juillet 2018 de 13/100 6 observations faites entre les pormanences os 5 et 9 juillet 2018 sur les régistres 1,2 1 observation faite ver le registre n° 1-E. Saló le 9 juillet 2018

16° permanence le 18 juillet 2018 de 13400 = 16400 - 5 - Sale juillet 2018 de 13400
= 16/100 = = - Sale
5 16 h 00 · E - Salé 16 observations faites sur los registres 3 et 4 entre les 9 et 18/07/2018 ES - 53
entre les 9 et 18/07/2018
1 0 - 5 5 1 0 - 5 5 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Overir la carrière peut permèttent pleins
point possitif qui consiste.
Création d'emploi direct ou indined Pour le developement et d'avoir directement tous les materiaux sous la main.
Pour le development et d'avoir directement tous
les materiaux sous la main.
Et sulloui-
Para d'internatione
Pour pas detraire d'autre carrière.
GRONDIN Eddy Charles FES-54
PAYET Elorione:
Positive sur l'ouverture de la carrière.
favorioté de l'agliculture development de l'économie
18 fullet 2018 Frand sale.
ge suis favorable à la courrère de Bois blancs : ge veut que sa contribue au emplos que sa empactera sur la Route der littoral. La nouelfe
ge veut que sa contribue que emplos que sa
empactera sur la Roule der littorat. la novelfe
Route sais une oeure d'aut et plus d'embauteillages
Favorable Pour cette carriere
Blos Vadle Jeff

18/07/2018 l'EtangSale Costrius ES-56
Te suis contre la conviere de Bris bonne Test
des nuissances pour la pierres exploitées et tromputées.
pur con pour le mus colleres la cerculation
als comions que sont donner des risques beller les les avers
- at the of book for the to
done belle ile susterre come sus l'eau et declars.
Contre la Carrière " H. H. Chère :
18/07/2018 EVang Sale 18 Bails Es. 57
Bogon Te Audi Colla Para international
Cela va ê re 1110 milano an arrante de Bois Blanc.
Je mis contre le projet de carrière de Bois Blave! Cela va être une misance au mocan de E - la prostretre aux tout le serteen et brou plu avec le vront
- le brank
to de Valan
de de Na Rou
En out il n'i a se lacer in partie le sols exéculement d'equi
En outre il n'y a par beson de ce chantre pour familier L'agriculture comme j'ei un porte d'en de l'accordence d'accidence de l'accordence d'accidence d'accidenc
Done good fred cotte fauther roughly d'en det une d'ante
Le Lancement de la VRL amoit du juliure une solution
qui prouve comple de choix qui ne portre por préjudice
Cosho la couver Hugue Hoteral
Salve Society
18 Juillet 2018 Plaine des Falmistes
ES-58
C'est une lonne chose que la nouvelle route littoral est faîte car il 22 oura
moins de danger. Bonne continuité des travous: Mr MARIANNE. 3

Le		à	heures	
المراجع			e 1	•
Le délai d'enquête étar	,			<i>θ</i> .
	•			déclare clos le présent registr
				jours consécutifs du
	au			
de he	ures	à	_ heureș	·
et dehe	ures	à	_ heures	
	(sauf les	dimanches et jour	s fériés).	
es observations ont été consi	gnées au registre par.		t .	personnes (pages N°
).		:		
En outre, j'ai reçu		lettres ou no	otes écrites d	ui sont annexées au présent registre
Lettre en date du				
•				·
			·	<u> </u>
				ノ
	Voir Ro	egistree E. Sal	^ °	5 4/
		= . Sal	e'	
		\ \ /		
		\times		
		/		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
	÷			
•				

.

.

Plaine de Palints: HETTARIANNE ES-59	
la toute du littérent et un log une de la la la la la la la	
la toute du littorat et une bonne dige, pour voyte la Rémon bonne continuation et Brano!	٠
2 10 11	
ETANG SMÉ. MILLE DANGER ES-60	
Je sois totalement contre ce projet de carrière qui me parait aller	
à l'encontre des projets environnementeux nécessires pour la savregorde	_
le stre tatrimoire, let pour les années à verir la construction de lette lacrieu cisque d'apporter anormement de désagréments concernant motre dente à tous / poussière «	
notre dente a tous poussière me	
18 observations faites sur les registres 1=	
4 duzant la permanence du 18 juillet 2018	
« y ubservations faiter rue le registor	
108/40/10 to 18/107/9018	
· 19° permanence la 21 ivilor 2018 do	
08hod = 12hoo J	
PAYETALE AL PROM do PLIL ES-72	
Je sois Evoreble par l'ant de l'thoul	
Dan l'Avenir, Et l'accès	
10 ES-73	
PAYET Jean Claine de Palmitta Cont L'adevir de la Reining de see	
sour louverture de la carrière de la navine du Trou, Herci à la Région	

Le présent registre ainsi que les pièces
qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 04 09 2018
(Voir mention de clôture en page 12.)
CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR
E 2 80 9
Pascal BoureAu des Aurons 21/07/2018
Défavorable à l'asserture d'une causere
- Rou des raisons "sanitaires" et écologiques.
- Surpir que l'élude air êtes fivancés roalisée
par une Entrepuis pulles à
J Doctory
20 observations lower sur les regultres
9 - Fly durent la topmanence du 901107118
E. Sala
DIO permanence la 24 juillet 2018 de
08h00 = 12h00
ES-98
Thibank RWAMITARI L'Étang Sale 24.07.2018
Humanhanest défensable à l'ouvertre d'une
comère les conséquences réflectes
La déterioration du vite (vi-nem albri que les
répercuion afentour est de votre responsabilité
Teller Colours of the state of
TYWANDAGO

VIMARD

exploitation. modification Prichement envionnementause



Les industriels promouvant le projet de la carrière de Bois Blanc (SCPR, Vinci) et les différents préfets de la Réunion se sont servis des résultats des deux premières enquêtes publiques pour affiner, pour tenter de rendre acceptable les nuisances de ce projet de carrière.

Mais les modifications mineures apportées sont réunies dans un document appelé addendum visible en mairie, ces modifications, ces adaptations ne sont que des palliatifs dont les mises en oeuvre ne seront jamais controlées par une autorité indépendante (dixit legouvernement à propos de Lactalis et le lait contaminé pour enfants : l'autocontrôle des entreprises a marqué ses limites).

Pour le projet de la carrière de Bois Blanc les limites du contrôle, de mise en oeuvre par l'industriel lui même sont également dépassées vu la dangerosité du site et de l'absence d'autorité indépendante

- Mise en oeuvre du protocole d'évitement ds baleines,
- Contrôle du nombre de rotation des camions,
- Contrôle de l'entretien de ces camions,
- Contrôle du nombre de tir de mines par semaine,
- Contrôle du stockage des 340T max de Nitrate d'Ammonium sur le site,
- Contrôle du stockage des 49T max de Nitrate d'Ammonium en gel sur le site,
- Contrôle du stockage des 49T max de Nitrate d'Ammonium liquide sur le site,
- Contrôle de la quantité d'explosifs sur le site,
- Contrôle du temps de coupure de la route des tamarins,
- Contrôle du nombre de foration par tir,
- Contrôle de la charge d'explosifs inserés dans les forations,
- Contrôle des distances de sécurité par rapport à la RDT, aux habitations,
- Contrôle du bon dimensionnement des bacs de décantation en fonction de conditions cycloniques extrèmes et du changement climatique déjà perceptible, contrôle du bon fonctionnement de ces bacs (curage et élimination des déchets : où et comment),
- Contrôle des 3000Tonnes d'explosifs utilisées en 4,5ans(chiffre de la SCPR),
- etc etc

Bizarrement la SCPR ne communique pas sur les produits issus de la décomposition lors de l'explosion du nitrate d'ammonium et du fuel : acide nitrique, ammoniac, dioxine d'azote, protoxide d'azote etc etc. Les documents de la SCPR passent sous silence toutes ces informations.

Sont-ils génés? Combien de tonnes d'acide nitrique seront générées et rejetées dans les airs, jusqu'où les effets de ces polluants se feront ressentir, combien d'enfants, de personnes agées, d'animaux seront incommodés et rendus malades.

Bizarrement la SCPR néglige les possibilités de malveillance et le danger terroriste sur le site malgré la présence de 100 radicalisés islamistes fichés S à la Réunion

Bizarrement 1: SCPR ne lie pas l'interaction, la consubtancialité de la gestion de la coupure de la RDT, de ; tirs de mines et du protocole d'évitement des baleines au moins pendant les 6 premier mois d'exploitation.

Ces chiffres, ces remarques, ces questions ne sont pas exhaustives loin s'en faut. Et en tout cas chez moi cela génére un fort sentiment d'inquiétude, d'insécurité, d'excroquerie intellectuelle, de collusion " privé public".

Je demande do c aux Commissaires Enquêteurs de se saisir du droit du principe de précaution et d'émettre un av s défavorable à leur rapport de fin d'Enquête Publique.

Les industriels promouvant le projet de la carrière de Bois Blanc (SCPR, Vinci) et les différents préfets de la Réunion se sont servis des résultats des deux premières enquêtes publiques pour affiner, pour tenter de rendre acceptable les nuisances de ce projet de carrière.

Mais les modifications mineures apportées sont réunies dans un document appelé addendum visible en mairie, ces modifications, ces adaptations ne sont que des palliatifs dont les mises en oeuvre ne seront jamais controlées par une autorité indépendante (dixit legouvernement à propos de L actalis et le lait contaminé pour enfants : l'autocontrôle des entreprises a marqué ses limites).

Pour le projet de la carrière de Bois Blanc les limites du contrôle, de mise en oeuvre par l'industriel lui même sont également dépassées vu la dangerosité du site et de l'absence d'autorité indépendante dans :

- Mise en oeuvre du protocole d'évitement ds baleines,
- Contrôle du nombre de rotation des camions,
- Contrôle de l'entretien de ces camions,
- Contrôle du nombre de tir de mines par semaine,
- Contrôle du stockage des 340T max de Nitrate d'Ammonium sur le site,
- Contrôle du stockage des 49T max de Nitrate d'Ammonium en gel sur le site,
- Contrôle du stockage des 49T max de Nitrate d'Ammonium liquide sur le site,
- Contrôle de la quantité d'explosifs sur le site,
- Contrôle du temps de coupure de la route des tamarins,
- Contrôle du nombre de foration par tir,
- Contrôle de la charge d'explosifs inserés dans les forations,
- Contrôle des distances de sécurité par rapport à la RDT, aux habitations,
- Contrôle du bon dimensionnement des bacs de décantation en fonction de conditions cycloniques extrèmes et du changement climatique déjà perceptible, contrôle du bon fonctionnement de ces bacs (curage et élimination des déchets : où et comment),
- Contrôle des 3000Tonnes d'explosifs utilisées en 4,5ans(chiffre de la SCPR),
- etc etc

Bizarrement la SCPR ne communique pas sur les produits issus de la décomposition lors de l'explosion du nitrate d'ammonium et du fuel : acide nitrique, ammoniac, dioxine d'azote, protoxide d'azote etc etc . Les documents de la SCPR passent sous silence toutes ces informations.

Sont-ils génés? Combien de tonnes d'acide nitrique seront générées et rejetées dans les airs, jusqu'où les effets de ces polluants se feront ressentir, combien d'enfants, de personnes agées, d'animaux seront incommodés et rendus malades.

Bizarrement la SCPR néglige les possibilités de malveillance et le danger terroriste sur le site malgré la présence de 100 radicalisés islamistes fichés S à la Réunion

Bizarrement 1: SCPR ne lie pas l'interaction, la consubtancialité de la gestion de la coupure de la RDT, de ; tirs de mines et du protocole d'évitement des baleines au moins pendant les 6 premier mois d'exploitation.

Ces chiffres, ces remarques, ces questions ne sont pas exhaustives loin s'en faut. Et en tout cas chez moi cela génére un fort sentiment d'inquiétude, d'insécurité, d'excroquerie intellectuelle, de collusion " privé public".

Je demande do c aux Commissaires Enquêteurs de se saisir du droit du **principe de précaution** et d'émettre un av s défavorable à leur rapport de fin d'Enquête Publique.

Je suis contre l'ouverture de la carriére de bois blanc parce que :

ES. 77

-Le trafic routier généré par les activités de cette carrière (900 rotations par jour/6jours par semaine/pendant 4ans) sera de 1 123 200 rotations...qui vont dégrader le réseau routier entre l'Etang salé et la Possession , les réparations induites par ce trafic sur ce réseau seront à la charge des contribuables et non à celle des responsables : les transporteurs et leurs donneurs d'ordre le groupe Vinci,

-Le trafic routier généré par cette carrière va entrainer une augmentation considérable de l'accidentologie avec les drames humains imaginables. (Les Commissaires Enqueteurs pourraient faire que les services de la sécurité routière s'expriment sur le nb de décès prévisible)

Les poussières engendrées par cette carrière vont se déposer sur une zone importante où vivent 30000 personnes ; les études ont minoré sciemment la vitesse et la direction des vents sur cette zone, ces poussières contiennent de nombreux métaux lourds qui respirées peuvent altérer gravement la santé des personnes vivant dans la zone de retombée.

-Les vents diurnes (de l'océan vers les montagnes) vont monter les poussières fines vers piton st Leu, le Plate, la Chaloupe, les Avirons; ils n'ont pas été pris en compte.

-Les alizés de Sud Est vent moyen de 30 à 40kmh pouvant atteindre 80kmh porteront les poussières jusqu'aux portes de St Leu,

Les tirs de mines 800 tirs prévus mais non garantis par la SCPR (95 trous de 80kgs sur 2 sites) font 3000Tonnes d'explosifs (chiffre SCPR non garanti) à base de nitrate fioul mises en oeuvre en 4 ans sur ce site entrainant une pollution majeure de la région par leurs résidus(acide nitrique, ammoniac etc etc) et un stress grave pour les populations les plus fragiles (enfants, personnes agées), L'oms a défini le bruit comme une nuisance très forte et responsable de nombreuses maldies chroniques

-l'état d'insécurité en France n'a pas été pris en compte dans ce dossier pour ce qui concerne ce site (stockage des produits dangereux, gardiennage) .

-les risques d'attentat, de vol, de malveillance ont été trés sous estimé car les agissements potentiels de la centaine de personnes radicalisées fichées S vivant à la Réunion n'ont pas été pris en compte dans ce dossier.

Le fonctionnement des bassins d'assainissement n'a pas pris en compte à leur juste hauteur, les pluies diluviennes générées par les épisodes cycloniques majeurs, associées aux changement climatiques dès à présent perceptibles, accentueront les vents et pluies et verront le contenu des bassins directement versé à la mer occasionnant une pollution grave pour la faune la flore et une dégradation grave de l'image touristique de la Réunion.

Les ondes acoustiques générées par les tirs de mines malgré le dispositif d'évitement des cétacés et mammiféres marins (hydrophone sous marin, suivi aérien) **Juste la pour bouch nout zieu** mis en place les 6 premier mois d'exploitation occasionneront à ces animaux des dégats physiologiques graves et les chasseront de ce site et peut etre de la Réunion,

Les résultats des études menées par les sociétés Quiet océan et Biotope en vue d'établir un protocole d'évitement des cétacés sont minorés, tendancieux et donc sujets à caution car l'avenir financier, économique de ces deux sociétés dépend entiérement des contrats passes avec la Région réunion la scpr et la NRL pour les branches réunionnaises.

—Les coupures de circulation sur la route des tamarins lors des tirs de mines vont entrainer des embou eillages trés importants sur cet axe stratégique. (Faite répondre la DDE sur ces questions 20 mn de coupure prévue : une rigolade, un mensonge une escroquerie)

-Le site le la carriére :

de parf l'ensemble des produits stockés (340Tonnes de nitrate d'ammonium, 98Tonnes d'én ulbien, 80m3 de fuel, 2 umfe (unité mobile de fabrication d'explosifs) ressemble au profil de l'usine AZF (35 morts, 2000 blessés, 20000 logements endommagés) où un accident majeur dont les très nombreuses investigations menées n'ont aboutis à aucune certitude de l'origine de l'explosion de 100t de nitrate d'ammonium. (Pour rappel il y auras 340 Tonnes ce nitrate d'ammonium stockées à Bois Blanc en permanence)

Le princ pe de précaution doit s'imposer et le classement de la carrière de bois blanc en site SEVESO seuil bas s'impose. La SCPR a fait en sorte de determiner, juste sous le niveau imposant des contraintes fortes, ses chiffres de stockage de Nitrate d'ammonium en granules, en liquide et en gel, échappant ainsi au classement ICPE seveso seuil bas .. C'est jouer avec notre sécurité pour gagner plus d'argent et tromper les pouvoirs publics peut être complices? (Prefecture)

-Le dossier de scpr ne donne aucune indication sur la pollution sonore générée par les brises roches, cribleurs et autre engins ainsi que les nombreux et très puissants marteaux pneumatiques qui seront utilisés sur le site. Aucune étude n'a été menée sur le niveau de cette pollution sonore meme pas par l'ARS. (Les horaires de travail des brises roches et mateaux pneumatiques sur le site : 5 heures du matin à 20 heures le soir du lundi au samedi midi)

Le dernier paysage sauvage de la cote sud ouest va etre dénaturer pour toujours car le devenir de cette carrière ne sera pas ce que le projet décrit. Peut etre un lieu d'enfouissement, peut etre un incinérateur.....

-les rapports du brgm et autres experts décrivent une qualité de roches ne permettant de garantir l'existence de roches massive à hois blanc

-Si le commissaire de la première enquete publique a fait un remarquable travail, on ne peut en dire autant de celui réalisé par les trois commissaires enqueteurs responsables de la seconde enquete publique, tendancieux, approximatif, orienté, ils ont appliqué les consignes : " il nous faut cette carrière, faite en sorte que cette enquete publique nous soit favorable! " Cela a été facile le patron des enqueteurs était un ancien militaire donc habitué à exécuter les ordres recus, Pour toutes ces raisons je suis contre l'ouverture à l'exploitation de ce site, je soupconne une entente globale entre politiques, très hauts fonctionnaires et industriels pour faire passer en force ce projet nocif et démesuré au mépris de la volonté exprimée de la population pour leurs plus grands profits financiers et politiques,

Messieurs les Commissionnaires Enqueteurs ne vous laissez pas manipuler ni par le Préfet ni par le lobby Région, Vinci et transporteurs.

Donnez un avis défavorable qui permette aux riverains de vivre, qui permette au tourisme de se developper, qui permette de garantir à nos enfants un environnement intact.

merci

Je suis contre le projet de la carrière de BOIS BLANC car les chiffres donnés par la SCPR sont faux ou sous évalués volontairement dans tous les documents fournis pour l'Enquete Public pour aider à faire passer ce projet néfaste : pour la santé des réunionnais, pour l'environnement, pour la faune et la flore,

en voici un exemple:

EJ. 78

La SCPR indique que la circulatio i sera coupée sur Route des Tamarins (RDT) pendant 20mn lors des tirs de mines à moins de 100m de la RDT.

Voici un scénario réaliste de la mise en oeuvre de la coupure de la RDT :

T0mn	Le boute feu donne le top départ de l'opération de coupure,
	Les véhicules dédiés penêtrent sur la RDT simultanément par l'accès du Portail de piton saint leu et par l'accès rond point de l'étang les bains et débutent le ralentisement du flux de véhicules,
T15mn	Arrêt de la circulation sur la RDT et compte rendu par tph ou radio au boute feu de l'rrêt de la circultion, mise en place de la ou des deux balayeuses,
T20mn	Dernières vérification et déclenchement des évacuations de la Zône A et B du site par les personnels non indispensables à la suite des opérations, branchement des systèmes de mises à feu sur le déclencheur électronique,
T 30mn	Mise à feu du tir de mines,
T40mn	Inspection du front de taille, si pas de problèmes détectés poursuite des opérations si PB détectés autre scénariomais la RDT reste coupée à la circulation,
T45mn	début des opérations de nettoyages par les balayeuses : Si 1 balayeuse 30 mn pour les deux sens de circulation, Si 2 balayeuses 15 mn pour les deux sens,
T65mn	Compte rendu de fin de nettoyage et évacuation des balayeuses de la RDT
T70mn ou T85mn	Réouverture de la RDT à la circulation.par les véhicules dédiés

Conclusion:

La Route Des Tamarins sera coupée à la circulation, si tout se passe bien (pas de long feu, pas d'incidents ou d'accidents), entre 70mn et 85 mn bien loin des 20mn de coupure annoncée par la SCPR.

Nous le savons tous "Le diable est dans les détails " et la SCPR aussi le sait, c'est pourquoi cette société ne donne pas ou très peu de précisions.

- La duplicité de cette société visible dans la détermination des stocks de Nitrate d'ammonium (juste sous la barrière des contraintes ICPE sévéso seuil bas),
- L'énoncé de chit res non fondés, non démontrés par une étude sérieuse, non vérifiable, non garantie : nombre de rotation de camions par jour, nb de tir de mines, quantité d'explosifs utilisés, contenance des bacs de rétention, etc
- Pour l'ensemble des scénarios bricolés que la SCPR a bati et décrit dans ses documents :

La SCPR provoquent un scepticisme, une défiance, un donte, un dégout et j'espère que ces sentiments seront ressentis également par les Commissaires Enqueteurs et que ceux-ci auront à coeur de donner un avis défavorable à ce projet.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE LA REUNION

		\sim	
Commune d	\vee	$\sim SFL$	
Commune a		and the second feature and the second and the secon	tile managaparana managaparana managaparana

REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à	
de matér de dema du PLU,	d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert, une installation de triaux, une station de transit de produits minéraux et fabrication d'explosifs nde de dérogation à l'interdiction de défrichement et mise en compatibilit par la société SCPR, sur le territoire de la commune de Saint-Leu, le es des Avirons et de l'Etang-Salé sont également concernées.
nal man com colors for all reservoir Labelton of Labelte (Assertance)	
er i mellann i idan magt i svettab) (etj svet j mei misszenism	
programme to the contract of t	
All looking damages and an include the property of the propert	
m various i mai casa, v meedan red aan bestied (varios	
and control of the Despite Levi Coal Devication Makes the experience	

Register L

ENQUETE RELATIVE

A

de matériau de demande du PLU, pa	x, une station de de dérogation r la société SC	e transit de produ à l'interdiction de	its minéraux défrichement ire de la con	ert, une installation de tri et fabrication d'explosifs, t et mise en compatibilité nmune de Saint-Leu, les concernées.
	A P. Cont.			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	-	901	O	·
En execution de l'ar	rete du	010	△. de Monsiei	ur le Préfet de la Région et d
				SARCIA
ai ouvert, ce jour,	le present regi	istre cote et para	pne, contena	nt 8 feuillets, pour recevoi
pendant une duree (ie Jaur	los observot	iono di visublia	w 25/07/2018ai
		les observat	ions au public	,
les	do	houres	À	haura
				heures
				— heures — .
				heures
				heures
es		heures —	—— à ,——	heures
•	Var arr	era joint	an goz	sie r
	•			
le commissaire en	quêteur		la co	mmission d'enquête
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				/
	10-		M	
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		Ĺ	hilippe CARCIA	UR.
		co	MMISSAME ENQUETE	
		•	A. Po	THIN N. MALLOT
				Mby v) gladler
	•			D. To

le de heures à heures
1 - Observations de M. ES - 30
le suis contre l'ouverture de la correcte de sons vianz
le trafic routier et les poussières vont se deposer sur les
habitation et les vents unt faire monter ce poursière
Joseph Sterre Marine ver être dépradée et les sites exeptionels
de l'Etay salé il 82 leu vont être denaturés
Je pour à une corruption politique, à au mapris
de la population som des plots pranciers
grand atrêtera ton de prendre les Reunionnais
Je ruis contre
E5-31
(1) 1 (1) mi = 3 lor courte publique!
Degradation de l'environnement, de la santé, tist de mine, pollution
reserve marine l'Gla suffit.
Depure B.
ES-32
3 D'ants ur avis défavorable à
forvertte de la cance de la
Cette nego carreer ortainer des privances
or terne de journier, but taple
on their. It awa his injust
Mu le raibage de ce seettle.
la Lucie de letre de l'arres est
morte lun coté devortateur dons
Cette commune atong- ple cai de andino not els
personer) et dans le commerce voirce s' lui
Je paid que la réabsation d'une serve de
alle demenion rue à le pois de porturbete
6 des le arculation de plus hydrique et

que le sol remue soit entraise ru le ittopl et l'océan DENARD J.P 3, we de Flange Pairos ontro les pormanonces faite sur la rogistre no 1 C5-34 cette carrière: l'une de have sheres que sos dirigeants Olivier COLIN, Eters ES.35 enet un avis categoriquement une onqueto publique sur ce suich alors a ARNAUD EXLAUNAY

ener somnemen taux drive & Cicker Etama Dale Dupont Milia Flag Sa CE 11/7/2018 ES-38 Habitante d'Etang Salé, je suis opposée à l'onnerture raison des reques touristiques dégradation d'une route rofiler de fair de véla avec nos enfreis Non a ce projet qui la dégrador l'entironnement at

81/FO/IL el

Mark.

Habitante de l'Etang Salé les bains je suis CONTRE cotte ouverture de carrière à Bois Blanc
cotte ouverture de carrière à Bois Blanc
Une carriere a Dors Blanc va:
Défigurer le paysage: Site touristique, espèces animales protégées.
Site touristique, espèces animales potégées.
2 Engendrer des POLLUTIONS:
- Pollution de l'air par les poussières et les gaz
- Polletion de l'air par les poussières et les gaz d'Echaffement des nombreux canions et autres engins
- Pollution de la mon par les contées de boue
lors de fortes pluies
- Pollution sonore par les ties de mine, les
rotation de canien et les engins d'extraction.
3 Engendren des DANGERS
- Stockage des produits explosifs insuffisament protégés
- 530 rotations de camions par jour sur la route des tamarins (accidents, déjôt de bone
sur le bitume, galets s'Echaffant, route
endonmager per le joids et les jassages incessants)
La carrière de Bois Blanc sera donnageable pour:
La carrière de Bois Blanc sera donnageable pour: -la santé de la population des 3 communes alentour
- le tourismo
- la faune et la flore du lieu mais aussi
les boleines, dauphens, tortues, raies et autres
for sons qui vont fuir le secteur. Et les
Laron de ST les
- Agen & S. Cu
Est-ce que je garde mon brouillon jour une
4 aine enquête publique 9
Marylina SADOWSKI Sobwike
lo M/07/18

Pour le Benefon, je treus déposer mon ouis défeurrable pour cette omatine de enviere. James du gardinies anciens bourlons pour exploquer à monreau les roisons d'en repres d'in tit projet Premièrement, les pollutions qu'un tel point enjudent distriction de la flore (dont certains endômiques), de la forme la disagrèment par les faune sons marines (les aux paraires et aux coulet, de boure) « Citon Exclement, la pollition direction Subse par le hantant - paineres (dangue denonces par un collecte) de médecins ? ce n'est pas ven!), shochage d'emplosif som le site (danger photal et polition du rite en cas de later Alute), musauces Enores (dues any explosions repotets) Desnièment, le gines qu'accasionnent le transport d'audains = la route du littoral est dija Saturée III Depuis qu'une voit or étés siève pour le transporteur à saint Paul, le toups de trajets des Citoyeus qui travallent à augmenter de 30% ! Personnellement airefusé un explor au fort à course de ces bouchons cargé suis mere de famille et jane peux me permette de mette USo à l'alle et au retour pur effectuir un trojet de quelques la Pour finir un chautier qui ne me concerne gas Transhement, Ce site naturel dervent être valorisé plutôt que le developpement du tourisme (dit ordogique) et de le protection de la biodiversité (mon conjoint est chindren du budget engage dans de projet dels que LIVET fereste abajondie car l'air de citagens me sentle bayons par primer compte dans ce projet molgré l'avis défa saines, de mede cens et de ituburans leanne SEILER

Je suis CONTRE l'avienture de la mega comiène de Bois Blanc, pour Loutes les conséquences humaines et enviconnementales que nous connaissans ES-42 Paur la troissance jois, les citagens des Sund de l'ile soul procuoucer au sujet de la courrère de Bois péterdents écrits, temoinguerges à monifertations hand or dies ni charact dione por sufficientes et N'est elle pas venue l'herre d'être abbeutif Sur le tempore et affectifica aux houses viyouk territoire ? A quand me centable defense de patrimene Remionais, le sujet se sent prestent Brois Blanc -- For live Jos de plus , le ouvertures se font vers les capitans investisions, we land been places you out détaire dotre plus Idem bult interets financiers à tout voiture, la part belle ici est fonte aux venders voiture, de bitume, suiver mon regarde et vous trouverez la politiques "devoués" là une course outre que alle la l'interet genoval_ Pour la 30me fois, j'exprime ici mon rejet absorbe du projet d'exploitation?
D'une méga-carriere our le site de Bois-Blanc dont les deux enquétés publiques précédentes ont deja démontrées, avec un hant nivéau d'expertise et sans equivoque, l'importance des risques sanitaires et environnementales impactant de jagon déaastreuse, les condutions de vie d'abord des habitants des communes de 5 deu, Aviona et Doing Sale, puis auni pour Donsemble des reunionnous circulant quotidiennement entre 5 Prenie et 5 Panue par la soute des Tamarins. Le rappelle ce qui m'interpelle et me chaque le plus dans la muse en benvie de ce projet : TISVP

ES- 43 suite · le majoris affiche de par même D'existence de cette 7 eme enquela publique montrant ainsi que nos avis chizens our peu considérés. Voumeris toxiques dues aux explosions et auxil au passage l'ofernal des innombrables camions qui iront et se déposeront au gré des vents deminantes dans no maroino, menagant amai no santes Embouteillages terribles prévioibles los des conqueres de la route des Tavanno Roque acere Naradento our cette meme route avec les nombreux converts Brusto constants d'explosiones orressant les humanns et les animoux donestiques, proviquant auni des vibrations dans le port, dont on re mesure pas les consequences our les habitations de Bors Glanc et auni de el Etang Sale les Bains. Shetage de matteries dangerouses dans des conditions pouvant échapper ou controle de l'homme : Lout en n'orant pas à inaginer ce qui pourrait advonir en cas de joit andone ou de plus dulunénces? Menaces our les nappes phréatiques de la zone qui constituent des resérves Noan potable pour les communes environnantes. Monaces sur les rejets hos contrôle en mes avec les conséquences imprévisibles sur la jaun manine et auns out le produ lagen de D'Erang Sale voice do 5 deu Dortunction d'un zone naturelle relativement preservée de l'île ai vivent tranquellement des jamilles de préheurs, agréable à fréquenter pour les spirités du dimarche et helle à découvrir pour les révoutinnais or les transplés Les riques ayant été? clavement exposés lors des précédentes enquetes, le plus abenant ed qu'e n'y a oueune garante de trouves des radres manves de qualité et surfait en quantité ouffranté en creusant ou le site de Rois Manc ... M'aurait en alors, faisant fu de toutes ces menares et sous la premion de pursanto labbites politiques et économiques (tank que ce n'est pas devant eur porte!), d'autres objectifs peu lavables a cette digiguration planifier du vite? Note monde est assuille de toutes parts par les pollutions et destructions en tout genne, pas un jour ne passe où les consequences du réchauffement dinalique de jont pentir un la maréjaction de Deau, externan?

ES. 43 suite 2 de la sechirere, phonomener meteorol-gique extremes, especies vegetales et animales en voie d'externien... le principal responsable est Difference I est à dui tout un chacun, qui en raison de maurais choix, dis a des objects à courte termes, deputs l'ere industrielle, est l'instifations de sa propu destruction en détrusant son environnement naturel Le re peux donc mountement, our notre " potet caullou de loción Indien", companion un projet dont les tenants et les aboutissants ne servent que des " buts supriseurs" à const-terme, flous et porteurs de manales environnementales fintes et qui n'amont pau soul but mosurable que le pourrussement à long terme de moi mes conditions de vie et de celles au junal de tous les gens de cette île. Nathalo PICARD Dans Sale la Bank le 13/07/18 10

alors pourquoi faut d'Obstination? C'est lamentable.

ES-44 svite 4 2) demande d'antonisation de dérogation à l'interdiction générale de défrichement : NON le site présente des espèces indigéres qui sont protégées et tout un panel et de ranations d'arbustes qui forment se paysage sauvage et beaux avec des variations de conteins au fil des saisons qu'il jourt préserver les lois sont la pour ça, pouquoi italonir y detrogo. la faure est également varièer et protègée par la DEAL (chame-sonie) et présente des sujets indigènes, endémiques qu'il jant preservez. les pétrels souffirent Également de l'exploita tion de la corrière et de ses éclairages. Il y en a déjà tellement pen qu'il fault les proteger.

3) demande de mise en compatibilité du PLU = NON la partie hante est utilisée en parcelle agricale et c'est formidable, il y a déjà un manque de parælle agricale. Pourquoi encore en retiter, an contraire il fandiant en créer ples.

de plus la présence de la rappe d'eau sous. le site est un enjeu hydrogéologique jort et la présence d'une outriere au dossus parait complétement abbérante (pollution) on sait combien il est important de conserver les napper d'eau à notre épaque... Il n'i a pos d'étude d'impact au dossier sur ce Avriet ES-44 svite 5 Ainsi qu'une étude d'impact seur los quautités d'eau utilisé par les besoirs de la carrière. Pour résumer mon avis je sies contre et dis NON au 3 questions de cette enquête Je pose la question suivante: pourquoi ne pas joir la RNL eu "Hont viaduc" et abandonner le préjet de Berge pour laquelle les roches sont extraitent?

Laure PONSAPT

le 13 juillet 2013.

« les nuissances du à la poussière qu'engendrera les tirs et transport de roche m'inquiètent égalemment. la qualité de l'air séra modifiée, les poussières se déposeront ser les plantes asbres de la joiet d'étais salé-les aurons et la nature résque de Songfrir-Bep de sportif poofitent de cette forêt, si l'air y ost pollué cela sera nuissible à la soule Joiet des bas de la Réunion et a ses utili-Sateurs. De plus le site est très exposé aux vents et les poussières se déploiront sur des km et non seur soom énoncés...les nuissances sont encone me fois minimisés.

la modéfication du paysage qu'entrairera l'explontation et la remiser en état du site ensuite Sont vrainment une catastrophe par rapport à la beaute du site actuel, samage, visitent, nouvrissant ca qui devicent de pleus ou pleus rare à la Régurion ", la proximité du site avec le littoral décompé en fait un site d'exeption qu'il jant préservé (les règles d'arbænismes en prement tempte!). Je prouve le projet de réaménagement avez paeute et complétement sons-estimé financièrement Nous nous somerons four des beaux blabla de la soute des Tamarins que devaiter étre bordés de milliers

d'aubres, mais au fral après dépassement de 75%/parrapport aux estimations mithales, plus d'arguet pour les asbres... Donc il est font à parié qu'il en sera de même pour en réhabilitation du site. Es-44 suile 3 De plus les phénomenes météo de ces dornières années à montre la purrouces devastatina de pouvoir des eaux de reisselements, les bassins de rétentions prévus à cet effet parraissent sous-dimensonné le site étant entre de part et d'autre de la route des touvarins, il y a tys le risque de la rapture du profil d'équi. lebore, là eu core sous estime.

ette carrière, le ribre dénquête penblique, qui mobilisent has personnels mairies, l'aqueteurs payés per nos impôts, alors que lors de remise de projet de la RNL il y avait une variante un pen plus chère d'une ronte en 'tout viaduc " qui sourait été au final la solution ideale car pas de carrières (qui re faisant absolument pas partie des etnous andépart.). Pourquei re pas revenir sur cotte solution de 'tout viaduc'? La population a montré à chaque jois une jorte modsilisation et a dit NON à chaque enquête plublique

ra des énormes bouchons en amont et avail des coneputes ce qui créera des bouchons égailement ser les échangeurs proches de l'étang-Salé/les Avisons et celevi des portail. Il jaudrait faire des simulations de ces coupures pour voir l'ampleur des ralentissements que cela eupendrema. Je m'inquiete également de ces couperes rendant l'accès au hopitaix de st Paul et st Pierre (CHO du sud) Impossible pendant 2 Fois 20 min your. la toute du bas sera-t-elle égalenneut coupée? et concernée par ces coupeires? (sa proximité par rapportal la Carrière est et ausoi proche ...) - Femmes enceintes, urgences médicales qui parfois re penvent pas ottendre 20 min ...

les nuissances sonores étalement dû au trafic vontrers, tir de mines sont également pour moi innaceptables. l'étude du bruit n'a pas l'air de prendre en compte le relief particulier du site (Ravine et peute Jorte). Braucomp d'écoles et de villages calmes sont à proximite du site de la arriere.

Avis sur les 3 questions de l'enquête" publique à la demande de la SOPR ES-44

Voici mon avis our les 3 questions:

- Demande d'autorisation d'exploiter une corrière à ciel onevert + installations = NON.
 - o pour moi las nuisauces qu'engendre <u>le trafic</u> routier qui sota modifié sont innaceptables: le trafic seur la route des tamasins est déja tres deuse, les chijtres que la SCPR annonce sont sous estimé our calculé sur une base de donnée datant de 2012, hors depuis le trafic a bop augmente. la présence des commions remplis de roches, sera génératrice de forts coloutissements, voir bouchon, accidents pouronères (con jamais ou raremont bachès), ouver lu plus les comions transportant les matières explosives, plus tout les potits eupins et vehicules dei parsonnels. La distance entre la carrière et le lieu de dépôt sout est Propéloigne (+ d'14 de trajet quaind ça roule!) de Plus, les coupeires de 20 min pour les tirs de mires (2 par jours entre 10H et 16H) évitaire.

Je seus tout à fait d'accord avec tous les arquements contre l'explortation de Bois Blanc qui te entrainerais des Consequences catastrophiques pocer la tente et l'enveronnement Long Salo les B 12 Anuè CORNE ES-46 COPP d'exploiter une carrière à coet ouvet, Connaire de Saint-Leu, quaisse de Bort-18 Et a, principalment pour 2 racbons: 1) L'acegnestation significable de sontre de Pords. principalement de la miceo région Ocast, mude aub de l'Autrite Encrionnementale PHA port incompleto. En elle les Cantaire entrée de la RI que l'on connait aujourde 2) Le site agarde et naturel de Rois-Blane et 76.

Var registre nº 5

ES- 46 svite

1.1		
aujourd pie encere,		s de
Habre 26 ; ce que		E.
Segun accept de acto	eers necke chet en nous va	ntan
	" get allast The la lock	Je.
Jamarins		
Cette carrègle ce	tou beart dans to meysale	va
tant golden Bue	int peace no tou este é	
nos la fasto de ce	seizer mouland are on va	(Eee
nos la ferolo de ce	1210	

En concleerion ge	me la question: quel mos	de 6
de dévelopment des	700 manes - news som of	
de produire?	lie las cina This Il	
se n'en verez men!	and the second of the second o	Carlin Car
		7/
- 1	Hand De Keux	
	La Raine Socke	
	La pauline de Cle	
	97697 177	
	97627 L'Etag-Sale	
	97627 2 Etag-Sole	
10/02/18	97627 2 Etag-Sole E S = 11 2-	
Le 18/07/18	976272Etag-Sole ES-47	
f		
Le puis abo	Gemant contra cotte asachina	
d'ene lemneres "to	Cumait contre cette creation réacece pei va halafrer	—————————————————————————————————————
d'ene lemneres "to	Cumait contre cette creation réacece pei va halafrer	2
d'ene lemneres "to	Cumait contre cette creation Lauce pui sa balafier	i Curco
d'ene lemneres "to	Cumait contre cette creation réacece pei va halafrer	ilusio
d'ene lemneres "to	Cumant contre cette creation Lauce pui sa balafrer sui Citorer la faun et le Citorer la vie alge pag	il sé
d'ene lemneres "to	Cumant contre cette creation Lauce pui sa balafrer sui Citorer la faun et le Citorer la vie alge pag	ilusio
d'ene lemneres "to	Cumant contre cette creation Lauce pui sa balafrer sui Citorer la faun et le Citorer la vie alge pag	· Coco
d'ene lemneres "to	Cuerce pui va balaper sui Citorer la faire et la Citorer la vie dy pap poissons	i Cesco
d'ene lemneres "to	Cumant contre cette creation L'auce pui sa palaper Librer la vie dy pap Poissons - Doissons - Brunet	iliséo 3
d'ene lemneres "to	Cuerce pui va balaper sui Citorer la faire et la Citorer la vie dy pap poissons	iliséo
d'ene lemneres "to	Cuerce pui va balaper sui Citorer la faire et la Citorer la vie dy pap poissons	ilisée
d'ene lemneres "to	Cuerce pui va balaper sui Citorer la faire et la Citorer la vie dy pap poissons	2 Cosis

ES-48

Le présent registre ainsi que les		ièces
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nulnal 9	010
qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le	9410712	<u> </u>
àM. le Préfat de la Révnion		
(Voir mention de clôture en page 12.)		•
	•	

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

16° permanence le 18 juillet 2018 de 13 h00
ontre les 9 et 1/8/07/2018 France Sale
de conseidre de Bois Blanc est essenticle au son desalement de la NRL Sons cette corrière de montocass
directions de la tra ser set colo mient prendent de l'article de clartice les impact (sel our l'empsi Rambrias von sedement
la character de la Ma ort assentiel à la Roman
Le Rote de litrel étail-extrement desprésse la une des us stout en doupre los duxes aboliment ou de la LRC Risse se terme
au plus vite dons l'intérêt de choque formancés.
18 gullet 2018 ES-69
Favorable à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc
Le vou drais bien circuler - 1: - 1.
In alle belle sonti fortæine Jocelyne Selle aurage 3 2000
776.

ES-63 16 M. Chéré Daniel Avis Déhavorable Les raisons -> Environment Nuisances pour locéan, la pluvionne Kvie Fukur
est méconnu hors, le models pris en comptes
pour la prévisions des dégats du aux précipitations
sont hoséssur le passée. Le visque est trop impoutant avec une carrière de cette taille pour marire et l'océan en général. Le transport de la pierre va générer lui aussi une polition importante alors que l'on sait de ja que le réchautément dinatique est généri par ce Type de transport. N/ve de la mer le paysage a énormement change dans le secheur, notamment avec le Evablissement commerciaux de livor SV Lev. La sed some verte est du co te de bois blanc el la carriere detroire ce dernier paysage relativem savrage. Que pourra t'on montrer aux vouviles qui voient noi cole, a -> Destruction dun ourrage pup Le réseau routier est payé par Le sont les gros camioni vous prenez en comple le 1 des voutes par le transporteur, ils sont rélactures aux de lour intervention. service public par le biai les 2 cas cert le contribual Une carrière uniquement par le projet proposer la company de partir de proposer la projet proposer la la company de la compa

REPUBLIQUE FRANÇAISE

4

PREFECTURE DE LA REUNION

		^ \		- ^	
Commune d	E = F	-) N	 _	ろーノ	

REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à	AREAN, MERCHANIS REPORTED IN CONTRACTOR AND		t un communication and the stage phase per land of the communication and the communicati	l lakan i na marra aran di seladi di Denganjan (Migja) (Migja) mastan da	
de matériaux de demande du PLU, par	utorisation d'exp , une station de t de dérogation à l la société SCPF es Avirons et de l	ransit de prod l'interdiction d R, sur le terri	duits minéraux de défricheme toire de la co	et fabrication nt et mise en o ommune de Sa	d'explosifs compatibilité
to have the farmer one interest in each and in con-		-	assassin hilindikiri sebil mamirikeri Phéritéskei með	Учанизан (от на 1916 го и година диотът интиса	
				•	
erson and anought chesta construction of the garden and the con-		ALANGS CONTRACTOR OF THE STATE	: :	म्यांक्षीरमः विधानमः व्यवस्थानकार्यकारम् । एक् विभिन्नविभिन्नविभागितः। ज्योस्सि	wit (Delibertab) for de l'orde (de l'orde) for man i ing
		eHORE mrimettillishe 91698101 ** PSSI setterillish ini meb	Meliffupaan juquqamaa suuruusaan juquusamuu anam	, The state of the	gar needlaser (mail coa) (dail 11 loa) (daileir coa
en de la companya de	nnachratikus (1914) (1914) araliahataran bucan adama ang basa (1914)	910 bildel en la comerciano cura describal co ⁴ llor construido de la cons			gelderskin i likker en meriners henns i så
emake ma as a self their philosophic and a serial relation of the self-	त्र विकास स्थापना विद्यापना विद्यापना विकास सामा विकास विद्या विद्यापना विद्यापना विद्यापना विद्यापना विद्यापन	ha libra an an ann ann an an an an an an an an	menteroni in luritu morreni in leletative (al lee in i late	P Sellin del Salt del autorità del autorità del autorità del autorità del proper	y uzo naven hal mana 199 markhrushare i tw

Register

ENQUETE RELATIVE

A

Demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux, une station de transit de produits de demande de dérogation à l'interdiction de dé du PLU, par la société SCPR, sur le territoire communes des Avirons et de l'Etang-Salé sont é	minéraux et fabrication d'explosifs, frichement et mise en compatibilité de la commune de Saint-Leu, les
En exécution de l'arrêté du 7 10 1 20 1 8	> de Monsieur le Préfet de la Région et du
Département de la Réunion, je soussigné, M. Phil	ing GARCIA
ai ouvert, ce jour, le présent registre côté et par	aphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir
pendant une durée de 31 jours du 2	\$06 au 25707 2018au
pendant une durée de Blucks du Ples observa	itions du public
les de heures	à heures
les heures	à heures
	à heures
	à heures
les heures	à heures
vair arrêle jant	au dossier
le commissaire enquêteur	la commission d'enquête
	10/60
	MILIPPE EMPETEUR
	A. POTHIN D. PALLLOTD
	O Alm Shello

le 18 jullet 2018 de 11h heures 00 à 12h heures 00 1-Observations de M. Haynau Midel 2 impance de Petuls Hous Sale. @ Compatibilité et conformité au corpus juidique concernant les la directive de 2016 modifiant /a la demande de la commince europeenne concernei) oblege les Etimpact à prendre en considération la totalité dons de leur impact, how deen aspects sont redhitatous, clams le donce presente: · Aure le champ de l'étecle à impact no Concerno par que le ste de la convere con celle-ci est affectée à la Nas - l'étable d'impact devoit donc brandre en compte les impacts en moure mentaux ry la totalité de Proces : presqu'à l'invaison des materiaix son le site de reception organise dans le chantier de la NRL. Accume impact not étude concernant les trajets Aunt trafic, poursiers lous de Hockage che. The tent que couvere affecte executiquement à la NAI, il en été recepcine de re-initier l'avone de la courere donc son utilité dant le champ de la NIRI. Co qui OBUGATOIDEHENT necessitait d'interioges et d'integrer l'impact de la dique dans le proces de la NAL Some somethe ou coux l'utilité priblique cle cette Ce sauni romage als impact tient de l'incompetence heridique de la procedure, que n'accord famais des parones en l'état en enquete pristères

De l'étude d'impact initiale (douvience version) n'et par complètee pou les nocemaines reponses et observations des precodents procedeues Sans être exhaustif les points napeus suivant doivent · Auciene étude sur les consequences (bouchens, impact consugue is à les des tous impact consono des comprues recenaires aux tus de mines, pour la route des Tamaires - une étude d'impact dont pronotre en compte la Cout financies et envisonnemental des externalités En clair, les couté extenalises veus la société cinte qu'ils soiont de nateur financière ou soute ne Knot Dou évalues -· Aucune étude de l'impact contone des process comp nergue limaison sur tile de la NRL) n'est réplisé c'et tout simplement grave en teune d'approche envilonnementale et illite una les obligations des Aucine étude de danger n'est morie en ce que Concerne les impacts soutiens: Comment interoies un " train" entrant de poids locus ayant au maximem une ntere de 60 km/h en inseitedu su la voute des Tamanina (aucine étende n'et fourire sur l'adoquestion entre Con gross del merteon et intone d'insertion te nomt Compte de la sente de cette doinière · Lucine doinée d'impact sur la faune nocteure entomo logique (insects) dont on sait que c'est une faure considérable (700 Dapillons Den example) detrouvoid 5 1/22 1 + 17 stallations scureillees ICTE · Cout de la remere en état: Tres nottement fois-évalere som le con de renation: cout d'un hydroxoding some hydraulique) sans entretion (5 < c < 10 Ch) voice moins & l'on considere partes agricole partiellement. (400 KE/ha - cout ONF a titre de comparaison \- Par ailleur rox conformite de la restauration BW53 visa int du INIEFF (Binguoi installe. T. on una Savana?)

ES- 49 svite 2

· étude de paspage. go points de vie sont pris d'airon" ce qui faure particulierement les impacts paysagers, lors que le vite et ties vigble dans sa grande dimension soit depris la route cotiene soit depries la route des Tamains (paralle amont) les point de vue relevent du truguage · Impact su la activité tieres (tourisme) NON étudices ET inconflete · Impact su let modes doux Tion étudie qu'il de lavaleration des impact su les deplacement, doux velos su l'ancienne RNZ Eterde sur les Dourrères: très sommane et incomplète egalement enouse par la Cimitation ouex particules > 500 ioun mêtre les particules issus de la depadation des augile-humines et des sols bacteuens n'ont pas été prises en compte, non pleus que simplement les pourreis itens de la degradation des poutes contronées acueras, non pleus in fine des gos de combustion vous de la courere Cenques, Camions) mais eagement des embouteellages provoques par les tes de mins recement necesaire el'extraction les impact Lante sont complétement sous EVALUES. à tidres des hypothèses et modèles numeriques arrez ridicules. Co Quid de composes gazeux princus et becondaires (NO, Dox, HAP, O3, PAU. sous de la combuttion des energies foirle dans le process camere (complet - cf point D, E) abusilement l'emitée spatialement) . Etude suls impact braits très insufficant of obscurations ble l'AE) it cares destront ports han pres Capeige ruivalte

Es-49 suite 3

Bustion 1 demande al exploitation of une course, a ciel outet par la SCPR. et une installation d'exploit ICPE. * Etude d'impact non couige, non complète, et non conforme à la nouvelle réglementation des EI suite à l'auté d'Aout 2016 (applicable de 1er fance, 2017) 4 traineme procedeux pour un projet similaire ce qui releve de l'abres vis à un des conhentions citagenes D'enquête d'estillé publique.

To mopre affiché des obscurations, remarques etc... qu'elles emanent des citogens, des procedures pundiques, be de airs do l'AT as des manques cuants à l'ET, et suront des mensonges jou omission ou trusuage de donnes (exponsieus) pour hypotheres follocoures Question 2 demande de desagation à l'au interdiction de défichement Oh no peut an integer seu defushament aura mains Sans repondre deen quateous devotion (colience hydren (que tron non traiter dans ('ET d'autlaurs)
prins in fine prevou une renaturation complétement
sous evalure et reduite à de la favoire ou de la reprise apricole tru des sols détutiques sous charge outronce et virante. - Dymet France / Flore / Sols/ climat /milioux Ausune approhension du traumas social et tourstique n'et enisabre dans les different document: Quid die patumoine Commun que apresente un presente la presente la presente Question 3 mire en compatibilità de AU sotem dost rester une comprin d'enformation en exace naturel protose (and) ou associalament Sens tournas su les reliefqui en constitunt

P.6

6 6° parmanence le 18 juillet 2018 de 13100
16 observations faites sur les registres 3 et y entre les 9 et 18/07/2018 - E-Sale ES-EY 18-07-8014
3 or 4 entre les 9 of 18/07/2018- E-Sole
ES-64 3
18-07-2014
18-01-2014 Pour ouverture du houtier Joh
18-07-2018 ES-65
Je sui forme que le cha tien de la route du litorale
ce joursuive, et que les carriers çoi exploiter gour la
frintim de la rouve. De Plaine des Palmiter
- Julia aci remuter
78/01/2018 ES- EE
Le chantier Déjà débuté nous souhaitons que la Route
du litoral de poursuit noulESTE R
Geste ST Benoit
E2-67
18/02/2018
la création de la Route du littoral a été un progrès et
un projet réfléchi sur le long terme pour la Réunion.
Avec les risques et les accidents déja survenus,
cotte soute intervient principalement comme un
avantage pour la sécurité de tous et mon pas
comme une contrainte:
D'accepte la continuation de la Route du Littoral.
M.LESTE R
-t5 St-Benoit
18 observations faiter rue les pagistes
a y durant la cormanonco du
18 juillet 2018. E. Sale! Sol

ES-68 18/07/18 le ce suis los jour léauverture du choutier de la corriere de Bois Rome en roison du orietoxe environnemental ot elymotologique - Perenque deustrie u site? 19/67/18 CONTRE l'avesture Le ce chartie Je m'y oppose très clairemen alternatives a nonte Green-Cheng late est une sonte sonissente Dompusi vent détraine cette done 20/07/18 Junisances visuelles, consignences Crespiratoire poseutiellement mais pas que humain mais aussi sanitaire

Mul Alcine: ES-81 8 Kounian COURRICE Violas TORBE UAPIN 90 permanence le 08 h co = 19 h oro ivent stre trouvées pour que Littoral soit oppérationnelle R.6

SHUM-HUMB Johnny.
Favorable à la Continuation ade
la RML. Aum

ES-85

SHUN-HUNG Dorothée La RAL adoit être faite ou des vite atrapade donger.

ES-86

PARSFORIAINA Chon Stephenie Favorable ja la continuité de la RNI (Plane des Polmistes)

MR et MMR HOMOLAC (Plaine des Palvuistes)
La eoule doit être faite pour évites
les accidentes

RAKOTONIAINA Chan Giovanni de la Plaine des Palmistes. Je suis favorable du projet de carrière de la Ravine du Trou afin de permettre le développement économique de La Réverier.

ES. 89

MUSTARD Audrey de la Salike-les-Bains. Favorable également au projet de carrière de la Ravine du Mou exemble à la réalization de la NRL.

dimend

La Plain de Palmotes. 21/07/18

Besains de Roches pour construire des logements

Besains de Roche pour faire els routes Departemental et Nations

Je suis clone tris favorable à l'ouvertur de couvere...

afin que la route du littral (NRI) puisse se poursembre

afin que la populations circule en lout se conte.

Es - 91 Virginie PAIN L' Etang sale les hants. Je suis contre la carrière pour de nombreuss raisons: ont déjà enterrées le projet de manière légale la jousière dégagée par l'esotraction des dangles sur la route de tamarins et autre asces soutiers de le sera nuisible à la santé des habitants à procemité mais également tout les babitants qui seront sur le chemen du nuage de poussière - l'actraction aux esclosifs entrainera de graves muisones sonores et doic entrainera un mail être des habitants et des problèmes de senté. la fabrique d'esglossif est un danger suprementaire tentation pour le vandalisme, en en de maniquelation. - le retrait des ordains poroquera un desastre Ecologique comme on le voit déja lors de grones fluies ou tampêtes de l'année 2017 avec loues qui povoquent de pertes boues emporchent les gons de se randie an travail can asce nowher course of socutout elles novequent des MORTS Avec cette taniare une couler de bour sur la route de Tomarein est foit probable et vien ne l'emploher a quand les andains seront enqués jour l'avenu de mes enfants et lous gavantin

R.6.

ES-91 soile

un avenir et une qualité de vie acceptable, ca La NRL est un beau projet qui a êté apprement mal pensé au départ, qui me rénoudra qu'une jarie des problems de circulation de l'île. une autre idee pour termine votre voute au soit respectueux de l'ête de la Récenion, de sa population, de sa bio diversité de son paysage, de sa qualité de vice et de son inscription an l'UNESCO. butos sur les rogertres observations 4 duport la Gernanence du 24/07/18 ES. 99 Mr DAYDE - Etang Sale les Bais visnel pour les boages de la norte et habitants de quartie, l'impacte tenin compte. Novo ne prenono par la terre de mos ancetre, mois Te sis contre l'avertue de la Ceruste de Bux Blanc Je sois seardable que les gans qui dirigent cette le butant de probablement de nombreles outres stellente chartren de la NPe Les caux à non apposition. I mpech exdoprose sin a

2.6

ancernees et les nombneux enforts +++ population des commines concernés ne veul as la Julie Rolland, Etang-Sali la hauts. de suis contre l'ouverture de la maga cauriere de 305 Blanc pour phisiceus raisons: a de breiet: entre les teis de minos de 900 comions par jour, c'est intolérable! us que su notre santé. la polletion de l'ai & augmentera le mambre de malades respiratories potamment sur les enformts de mombre de personnes adhinatiques est important dans l'île et cette carriere me fora qu'augmenter les cos en raison de particules dans l'ari le bouit et constant augmentera les cas de dépression a Au niveau écologique, cette carrière pollèrera les mapps phréatiques. De plus, les teis de mines d'oignerent les antmaux mains tels que le citacis qui trowent referge la entre Juillet Août du paysago qui sera défauré touistique, cotte voute, entre Etang-Salo et 5 deu, Vacancieur pour, et notamment par Ceux-ci fuient desormai co sile a Au neveau du trafec joulier. Plus de 900 camions passeront C'ent inarceptable! Tant au niveau des embouteillages que de l'ai que nous respirerons à travers les pot d'échappement Au niveau des habitations proches, cela provaquera dos lessus 23/07/18

Le présent registre ainsi que les	pièces
·	01/09/2018
qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le	041031=10
àM. le Préfat de la Réunion	<u> </u>
(Voir mention de clôture en page 12.)	
CONCLUCIONS DE L'ENOUÊTEUR	

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

91° permanence le 24 juillet 2018
de 08h00 à 12h00
- Eabre 21 a h'ans faites sur les registres
4 et 5 entre les 97/07/18 et 24/07/18
4 2 2
gla Micelas Adtacha Etory Sale
Je pris con le la Carpière de bis Blanc ES-100
il la 7 ande eté l'en l'oppruent du ba dégrade le solt
The state of the s
Somis contre la Consière de Bio Blanc ES-100 il font arqueté l'en l'inomment qui la dégrade le solt
Colina Maker - Fland Sale Des Hovels ES. 201
Un Start de Chara Soco Par Vacets much d'en
se kant a bres do 10 no peronas contre la
Courses de bait Boons
Colline Make. Etang Sale Des Hourts ES. 101 Habitank d'Ctong Socio les lacets mue d'un ex fent a bres rège je ne promoco contre la courère de bais pource: de la serie de premeres que vont s'écloper de cetre courère et gen voir pronquer des problemes sognadaires, untapries.
Bromere des vont s'éclapse de soire courère
let que voir manaier des mosternes sommataires,
certagnés.
d'un part de me enmonmental : c'est
une reserve rature con pertegge æver de
son houses especes and migues @
d'un mart de lue psychologique avec les
tio de mino pleineurs for par face
_ 20 de la plantion almospholique locale
core à passage des comièns
of NON mea to



Sainte-Clotilde, le 2 0 JUIL. 2018



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION/D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CARRIÈRE DE RAVINE DU TROU

MAIRIE DE SAINT LEU BP 1004 97898 SAINT LEU CEDEX

D2018014309

Votre identifiant Région : 4931

(A rappeler dans toutes vos correspondances)

Affaire suivie par : Olivier TRICOIRE

Tél: 0262908486 - Mél: olivier.tricoire@cr-reunion.fr

Lettre recommandée avec accusé de réception : RAR N° 2C 070 791 9964 2

N/REF: N° D2018014309

OBJET : Contribution de la Région Réunion à l'enquête publique relative à la carrière de Ravine du Trou

<u>PJ :</u> Contribution de la Région Réunion dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de carrière de Ravine du Trou de juillet 2018.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la contribution de la Région Réunion relative au projet de carrière de Ravine du Trou porté par la société SCPR.

Compte tenu du caractère stratégique de ce gisement, indispensable pour permettre l'achèvement des travaux de la Nouvelle Route du Littoral et, au vu des enjeux touchant à ce projet de nouvelle liaison porté par la collectivité régionale en termes de sécurité, de développement économique et de développement de modes de transports alternatifs (transports collectifs, modes doux), je ne peux qu'émettre un avis favorable sur le projet de carrière ainsi que sur la mise en compatibilité du PLU de St Leu et l'autorisation de défrichement qui y sont liées.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette contribution dans le cadre de l'enquête publique en cours. Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément ou précision qui vous seraient nécessaires

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation Le Vice-Prédident

Dominique FOURNEL









CONTRIBUTION DE LA REGION REUNION DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CARRIÈRE DE RAVINE DU TROU DE JUILLET 2018

L'autorisation d'ouverture et d'exploitation de la carrière de roche massive sur le site « Ravine du Trou » à Saint-Leu, a été sollicitée par la Société de Concassage et de Préfabrication de la Réunion (SCPR), pour fournir le Groupement en charge de la réalisation des digues de la Nouvelle Route du Littoral (NRL). La Région, en qualité de maître d'ouvrage du chantier de la NRL, souhaite préciser quelques éléments de contexte, utiles pour la compréhension de l'historique et des enjeux de ce projet et exprimer son avis sur le dossier présenté par la SCPR.

Il est à noter que la Région a déjà produit une note, en date du 8 juin 2018, en réponse à l'avis de l'Ae du CGEDD qui préconise de joindre au dossier une évaluation environnementale de la NRL mise à jour. Celle-ci est jointe au dossier d'enquête. Par ailleurs, sont également joints au dossier d'enquête, le rapport et le projet de délibération de la Région, justifiant du caractère d'utilité publique de ce projet de carrière. Ils ont conduit la Commission Permanente de la Région, en sa séance du 7 mars 2017, à délibérer favorablement sur ce projet. C'est sur la base de cette délibération que M le Préfet de La Réunion a qualifié en Projet d'Intérêt Général la carrière de la ravine du Trou.

1 - Préambule

En préambule, il paraît important de rappeler que la troisième enquête publique portant sur le projet de carrière de la Ravine du Trou se tient pour des motifs touchant à la remise en cause des dispositions du code de l'environnement sur l'organisation de l'autorité environnementale au plan national. La procédure qui s'est tenue en 2017, qui avait conduit à un avis favorable sous réserve de la précédente commission d'enquête était tout à fait valide. Les réserves avaient été levées par les réponses apportées et engagements pris par le porteur de projet. La commission des sites dans sa formation « carrière » avait émis un avis également favorable. Le projet aurait donc pu valablement être autorisé en 2017 (mais il convenait d'attendre la mise en compatibilité du PLU). Ce sont bien pour des raisons de forme et non de fond et pour la solidité juridique des actes que l'État a décidé de reprendre les procédures (toutes opérations concernées au plan national par l'arrêt du conseil d'État) au stade de l'avis de l'Ae. L'avis initial de l'Ae, établi par la DEAL pour le compte du Préfet, n'a ainsi pas été remis en cause sur le fond. Mais un nouvel avis a été produit à un autre niveau, national celui-là.

Il est donc faux de soutenir que l'arrêté ICPE n'a pas été par le Préfet pris parce que les réserves n'ont pas été levées (elles l'ont bien été). La procédure n'est reprise que pour des motifs de forme et non de fond.

Depuis sa qualification de Projet d'Intérêt Général par le Préfet de la Réunion en juillet 2017, l'État a engagé la procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Leu. Cette nouvelle enquête conjointe ICPE/PLU/Défrichement n'est donc pas une négation de la précédente, mais bien une nécessité liée à des questions de droit et de procédures, mais qui malheureusement sont de nature à troubler la compréhension du public sur ce dossier.





Toutefois, on peut considérer au final que ce processus lourd et laborieux aura permis à la SCPR d'améliorer considérablement son projet et, de fait, l'information apportée au public intéressé par ce projet (en termes de durée pour prendre connaissance du projet et de temps d'expression). Ainsi, la première enquête en 2015 avait permis de recueillir les avis de la population et d'entendre les propositions, la SCPR avait ensuite modifié le projet en réponse aux attentes, interrogations et inquiétudes de la population. La seconde enquête publique réalisée en 2016 avait conduit à un avis favorable après la prise en compte par la société SCPR de toutes les réserves. L'enquête 2018, après un nouvel avis de l'Ae, cette fois au niveau central, sur le même projet qu'en 2016, permettra d'aller encore un peu plus loin dans le détail des questions posées et des réponses apportées.

2 – La NRL, infrastructure de sécurisation nécessaire pour La Réunion

Le projet de Nouvelle Route du Littoral (NRL) inscrit au schéma d'aménagement régional (SAR), vise à assurer la sécurisation totale de l'axe majeur que constitue la liaison Saint Denis – La Possession, tant vis-à-vis du risque géologique que du risque maritime. Volontairement, la Région a choisi de ne pas augmenter la capacité routière existante sur le futur axe (maintien à 2x2 voies) et à réserver une emprise supplémentaire pour des voies dédiées à un transport collectif en site propre (TCSP) bidirectionnel. Loin d'être un projet pour le « tout-voiture », la NRL est bel et bien une infrastructure multimodale qui permet en réalité le développement des transports collectifs (compatibilité assurée avec un mode TC routier ou TC ferré léger) et qui prend également en compte une emprise pour les modes doux (piétons, cycles), Un tel développement qui s'avérerait impossible dans la configuration de la route actuelle dont les emprises sont trop réduites.

Le projet de NRL était porté initialement par l'État avant d'être repris par la Région suite au transfert de compétence sur RN. Il a fait l'objet de deux débats publics respectivement en 1995 et en 2004, d'une concertation publique en 2010 et enfin d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la NRL en 2011. En 2013, se sont tenues les enquêtes publiques relatives au DPM et à la loi sur l'eau (ce dossier abordait aussi le sujet des carrières).

Le projet a été déclaré d'utilité publique le 7 mars 2012.

La solution technique déclarée d'utilité publique à l'issue de ce processus consiste en une succession d'ouvrages maritimes, de type digues et viaducs. Les travaux de construction ont débuté en 2013. A ce jour la nouvelle infrastructure prend progressivement sa place dans le paysage réunionnais.

Si en amont de la déclaration d'utilité publique était envisagée une variante comportant un autre viaduc de 2700 m entre La Grande Chaloupe et La Possession, ce n'est pas le projet qui a été déclaré d'utilité publique. Cette variante a été étudiée et comparée avec la solution retenue jusqu'à un stade très avancé des études détaillées. Ces études ont servi également à justifier du projet retenu au stade des autorisations obtenues au titre du code de l'environnement en 2013 (loi sur l'eau et dérogations espèces protégées). Les comparaisons réalisées et justifications de choix apportées ont permis d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisations des travaux. Il s'agit donc d'un choix du maître d'ouvrage éclairé, justifié puis validé par les autorités compétentes.

Le choix de la solution digue entre Grande Chaloupe et La Possession a été contesté à plusieurs reprises devant les juridictions administratives. La solution retenue a toujours été validée (tribunal administratif, cour administrative d'appel de Bordeaux,...).

C'est sur cette base « juridiquement confortée » qu'un appel d'offres a été organisé et qu'un marché de travaux a été attribué pour la réalisation d'une digue de 2700 m entre La Grande Chaloupe et La Possession (marché dit MT5.2).

Aujourd'hui, à ce stade d'avancement du projet, contrairement à ce qui peut être soutenu par certains, il n'est pas réaliste de penser pouvoir réaliser une solution différente de celle déclarée d'utilité publique.





Cela impliquerait, la résiliation d'un contrat de plus de 300 M€ de travaux, la reprise de l'ensemble des procédures administratives sur la base de nouvelles études (actualisations des études 2010-2013), l'organisation d'un nouvel appel d'offres pour un ouvrage dont le montant serait plus élevé que le coût d'une digue (+ 125 M€ HT estimés en phase études PROJET). Un délai supplémentaire de 3 à 4 ans serait donc nécessaire avant de pouvoir reprendre des travaux et pendant ce temps les usagers (actuellement : de l'ordre de 65.000 véh/j et 80.000 personnes/j) resteraient exposés sous la falaise (nota : c'est dans ce secteur que s'est produit le dernier effondrement en masse en mars 2006). Cela ferait par ailleurs courir des risques juridiques et financiers extrêmement importants à la collectivité régionale :

- réouverture des délais de recours sur les autorisations.
- contentieux indemnitaire sur le marché digue attribué,
- risque de perte de subventions attribuées à la collectivité (notamment au titre du FEDER, qui contribue au projet à hauteur de 180 M€, les travaux devant être achevés en 2023 au plus tard),
- difficultés à trouver de nouvelles ressources financières pour achever le projet.
- charges de sécurisation, d'entretien et d'exploitation du tronçon de RL subsistant dans le délai de l'achèvement des travaux.
- au final, risque de surcoût global de plusieurs centaines de millions d'euros.

C'est donc pour l'ensemble de ces raisons que cet ouvrage doit être réalisé, dans les plus brefs délais pour des motifs évidents de sécurité, conformément au projet qui a été autorisé en 2012 et en 2013.

Un projet nécessaire et urgent pour sécuriser un axe stratégique pour le développement de l'île

Ce projet, désormais porté par la Région, est un projet ambitieux qui vise à répondre à une problématique ancienne et récurrente liée aux risques maritimes et géologiques auxquels est exposé l'axe ouest de l'île reliant Saint Denis à la Possession qui constitue un axe majeur et structurant du territoire réunionnais. Cet axe qui supporte un trafic de plus 60.000 véhicules par jour repose sur une infrastructure en fin de vie (ouvrage réalisé entre 1973 et 1976) qui, après de 40 années de durée de vie, nécessite d'importants travaux d'entretien, de plus en plus nombreux et coûteux. En outre, en dépit de l'important programme d'investissements mis en œuvre en vue de sécuriser les usagers sous la falaise, l'actuelle route du littoral demeure soumise à des risques géologiques et maritimes majeurs.

Cette situation expose les 80.000 usagers qui circulent quotidiennement sur cet axe à un risque qui a pu, par le passé, s'avérer mortel et qui le restera. Tout le monde peut avoir en tête la catastrophe que représenterait un effondrement en masse comparable à ceux de 1980 et de 2006 (plusieurs dizaines de milliers de m³) se répandant sur les voies côté mer et montagne pendant une phase de congestion de la route.

A cet égard, il y a lieu de rappeler que sur 2016 et 2017, trois éboulements de masses conduisant à la fermeture totale de l'axe se sont produits, auxquels il convient d'ajouter de nombreuses chutes de blocs.

Cette situation induit, en outre, des conditions d'exploitation dégradées compte tenu, soit des fermetures totales de la voie, soit des basculements qui doivent régulièrement être opérés à titre préventif, à raison tant des risques liés aux éboulements de la falaise, que de la houle marine. Or, ces conditions d'exploitation sont de nature à fortement pénaliser les usagers de la voie et la vie économique de l'île. A titre d'exemple, sur les quatre premiers mois de l'année de 2018, l'exploitation de la route du littoral a été dégradée 35 jours au total (fermetures, basculements).

Le remplacement de cet axe, par une nouvelle infrastructure routière intégrant une emprise pour un TCSP, affranchie des risques auxquels est soumis l'itinéraire actuel, présente ainsi un caractère d'urgence et un caractère d'utilité publique avéré.







3 - Un chantier NRL qui requiert des besoins importants d'approvisionnement en roches massives

Des besoins anticipés et revus à la baisse

Le besoin total initial en matériaux est d'environ 20 millions de tonnes (MT) au total, dont 9 MT d'enrochements principalement nécessaires à la construction des digues.

Il s'agit d'un besoin conséquent qui a pourtant été réduit d'environ 20 % par rapport au besoin estimé au stade de la déclaration d'utilité publique moyennant notamment une diminution de la vitesse de référence de 110 à 90 km/h.

Ce besoin en matériaux a été anticipé par la Région, notamment à travers d'expertises et d'analyses multicritères aux termes desquelles des sites de carrières potentiels ont été identifiés. Ainsi, les autorisations pour la construction du projet d'utilité publique de la NRL ont été obtenues sur base de dossiers intégrant les impacts sur l'environnement de 9 sites de carrières, dont les sites de Lataniers, Bellevue et Ravine du Trou (voir sur ce sujet la réponse de la Région à l'avis de l'Autorité environnementale du CGEDD jointe au dossier d'enquête).

A ce jour, aucune carrière de roches massives n'est en exploitation sur l'Île de La Réunion, ceci malgré les orientations du schéma des carrières qui préconise de s'orienter vers de telles exploitations plutôt que d'en rester au « traditionnel » prélèvement de la ressource alluvionnaire, plus «aisé», cette ressource plus noble devant être préservée et gérée dans la durée pour répondre aux besoins sur le long terme. L'époque des prélèvements dans les rivières est désormais révolue. Ainsi, jusqu'à présent, la construction des digues s'est faite à partir d'une importante valorisation de matériaux :

- plus de 90 % des enrochements mis en œuvre proviennent de travaux d'amélioration foncière agricole et de curages autorisés de ravines et/ou rivières dans le cadre de la gestion des risques naturels ;
- plus de 20 % des remblais sont issus de la valorisation des matériaux de dépôts des dragages qui ont été nécessaires pour l'agrandissement du Port Est autorisé en 2013 et qui n'avaient pu être valorisés jusqu'alors.

Un approvisionnement en roches massives désormais nécessaire à ce stade avancé du chantier

Malgré l'absence d'ouverture de carrière pour l'approvisionnement en roches massives, mi 2018, 3,6 km de digues inférieures ont été réalisées (soit 60 % du linéaire à réaliser) et le tablier du viaduc de 5 400 m a atteint les 2/3 environ de sa longueur totale. Les travaux de l'échangeur de La Possession et le viaduc de la Grande Chaloupe sont achevés.

La poursuite et l'achèvement des travaux de la NRL nécessitent encore un important besoin en matériaux, étant précisé que <u>l'approvisionnement du chantier incombe aux entreprises titulaires des marchés de travaux, la fourniture des matériaux étant incluse dans lesdits marchés.</u>

Sur ce point précis (ci-dessus souligné), il est souvent reproché à la Région de s'immiscer fautivement dans la question de l'approvisionnement en matériaux, puisque cela relèverait de la seule responsabilité contractuelle du groupement. Ce « reproche » fait fi de l'obligation de loyauté contractuelle que doit le maître d'ouvrage au titulaire d'un marché qu'il exécute pour son compte. Ainsi, la collectivité régionale se doit, dans la limite de ses compétences mais autant que faire se peut, d'apporter son soutien à l'aboutissement des démarches nécessaires pour exécuter les missions dont il a la charge. C'est ainsi que, pour faciliter l'aboutissement des procédures de carrières, la Région a été amenée à solliciter auprès de l'État la mise en œuvre de la procédure PIG pour permettre à des autorisations de carrières portées par des fournisseurs potentiels d'aboutir, tel qu'à Dioré et à Bois Blanc.

Le besoin en matériaux est évalué par le groupement d'entreprises en charge de la construction des digues. Le Maître d'œuvre (le groupe EGIS) qui assiste la Région pour la construction de la NRL a quantifié pour sa part le besoin pour les digues en m³ d'ouvrages à édifier.







Ces mètres-cubes se traduisent par l'apport d'un certain tonnage de matériaux, de différentes tailles, qui peut varier, du fait de la hauteur des fonds marins, très mobiles dans leur partie supérieure, de la densité des matériaux utilisés,... Les chiffres du besoin résiduel pour achever la NRL peuvent donc en effet varier de + ou – 10 %. Le volume résiduel nécessaire diminue bien sûr également au rythme de l'avancement des travaux en cours.

A ce jour, les estimations du volume nécessaire pour achever les digues de la NRL (marchés dits MT 5.1 en cours et MT 5.2 à démarrer) communiqués par le groupement au maître d'œuvre s'établissent à près de 11 millions de tonnes, dont un peu moins de 4 millions de tonnes d'enrochements (et sur ce tonnage moins de 1 million de tonnes de blocs dont le poids est supérieur à 1 tonne).

Ce besoin paraît compatible avec le potentiel estimé de la carrière (légèrement inférieur) et il n'apparaît pas qu'il y ait lieu de craindre que la carrière soit exploitée au-delà du chantier de la NRL avec d'important excédents de matériaux qui serviraient au marché de fond. Par ailleurs, pour la carrière de Dioré, qui avait été également déclarée d'intérêt général, l'État avait introduit dans l'autorisation une clause imposant que les matériaux soient strictement dédiés à la NRL. Il est quasi certain que cela sera également le cas pour cette carrière (contrainte liée à l'objet du PIG – approvisionnement pour la NRL), ce que pourraient confirmer les services de l'État.

Ainsi, il n'apparaît pas non plus qu'avec cette carrière, un monopole soit attribué à la SCPR sur le marché local des matériaux. D'autres nombreuses carrières sont autorisées ou en cours d'autorisation pour les carrières de La Réunion. Le groupement en charge des digues ou celui en charge des viaducs se sont approvisionnés auprès de nombreux fournisseurs de façon diversifiée (Teralta, Holcim SCPR, Grand Port, apporteurs d'andains, GIE Rivière des Remparts,...).

Enfin, sur les perspectives de mise en service de la NRL et sur l'objectif de finir au plus vite annoncé par la Région (mise en service à l'horizon 2021), il convient de souligner qu'en effet, de toute évidence, cet objectif ne pourra être atteint sans la ressource nécessaire et disponible pour achever les travaux de la digue entre la Grande Chaloupe et La Possession. Le délai d'achèvement de la NRL est donc contraint par les délais d'ouverture et d'exploitation de la carrière de la Ravine du Trou. L'ensemble des acteurs du projet auront donc à cœur, une fois l'exploitation du gisement autorisé, et dans un intérêt partagé, à finir au plus tôt les travaux.

Il est illusoire de considérer que ce besoin en enrochements pourra être couvert sans l'ouverture de la carrière de Ravine du Trou.

D'une part, les travaux d'amélioration foncière agricole qui ont permis l'exploitation de la ressource en andains ne pourront pas suffire et trouvent maintenant leurs limites. En effet, au regard des fonctions hydrauliques et écologiques de certains andains et des qualités intrinsèques et particulières que doivent avoir les enrochements, l'exploitation de cette ressource palliative est maintenant limitée.

L'exploitation d'au moins une carrière en roches massives est donc incontournable pour permettre l'achèvement de la Nouvelle Route du Littoral. Chaque retard dans l'instruction et l'autorisation d'exploiter aura des répercussions directes sur la date de mise en exploitation de la NRL et donc sur la sécurité des usagers.

D'autre part, le site de Dioré à Saint André actuellement autorisé, et qui reste présenté par certains comme une solution alternative, ne permettra pas de démarrer le dernier tronçon de digue. Indépendamment des polémiques, le pétitionnaire lui-même a indiqué dans ses offres commerciales au groupement digue que cette carrière ne pourra quasiment pas produire d'enrochements supérieurs à 1 tonne. Or la construction d'une digue nécessite de disposer de façon quasi-simultanée d'enrochements dans toutes les gammes de blocométries requises allant de 1 kg à 5 t.

Pas d'autre alternative crédible que le choix de la carrière de Ravine du Trou

A cet égard et comme cela a été mis en évidence dans le cadre de la délibération de la Région pour demander que le site de Ravine du Trou soit qualifié de Projet d'Intérêt Général (PIG), il n'existe pas d'alternative crédible connue au projet de carrière porté par la SCPR.







D'ailleurs, le pétitionnaire démontre et rappelle dans sa réponse à l'avis de l'Autorité environnementale « Sans l'exploitation de la Ravine du Trou, l'ouverture des 4 carrières (Lataniers, Bellevue, Menciol, Dioré) ne permet pas non plus de couvrir la totalité de ce besoin (couverture de 57% du besoin) tout en générant un excédent de remblais de plus de 2 millions de tonnes, ».

De nombreux sondages et expertises ont été menés et complétés suite à la dernière enquête publique pour confirmer la qualité du gisement de Ravine du Trou. Ainsi comme le relève le Bureau de Recherches Géologiques et Minières appelé en tierce expertise « Au vu des documents produits par SCPR, le BRGM a étudié l'ensemble des études menées concernant le projet d'ouverture de carrières. Il apparaît que SCPR, a mis en œuvre, à travers toutes les études scientifiques et techniques des moyens importants pour d'une part caractériser la géologie et la qualité des matériaux du gisement, et d'autre part quantifier les volumes disponibles pour l'extraction, de la manière la plus fiable possible. » (cf. addendum de SCPR).

En conséquence, le site de Ravine du Trou à Saint-Leu présente un intérêt stratégique qui a déterminé sa qualification de Projet d'Intérêt Général par le Préfet de La Réunion en juillet 2017 en vue de permettre sa prise en compte dans le PLU de la commune de Saint Leu.

4 – Un projet d'ouverture de carrière compatible avec les schéma s en vigueur

La Région a bien pris acte de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux du 24 mai dernier qui annule l'arrêté préfectoral de 2014 concernant la mise à jour du schéma des carrières de La Réunion. Cette mise à jour avait été demandée, pour planifier et évaluer les besoins d'approvisionnement en enrochements pour la NRL dans son intégralité et prévoyait à cette période le projet d'ouverture de 4 nouvelles carrières. Depuis, le schéma d'approvisionnement en roche a évolué à la baisse, les andains ayant été privilégiés. La décision de la CAA de Bordeaux annule en fait une mise à jour du schéma qui intégrait un plan d'approvisionnement de la NRL (plusieurs espaces dédiés insérés) tel que prévu en 2013.

Cette décision ne remet cependant pas en cause le schéma d'approvisionnement en roches de la NRL tel qu'il est connu en 2018 après 4 années de travaux, ni les Projets d'Intérêt Général qui ont été reconnus par arrêtés préfectoraux (pas de lien juridique dans ces procédures) et cela n'empêche pas la poursuite de procédures en vue de l'ouverture de carrières sur l'île, en particulier pour répondre au besoin de la NRL.

Cette décision a pour effet de revenir à l'ancien schéma des carrières datant de 2010 qui classe la zone dans laquelle se situe pour partie le site de la carrière de la Ravine du Trou en classe 1 (règle d'interdiction) en raison d'enjeux agricoles et non environnementaux. Ce document servant à planifier les besoins en matériaux d'un territoire, comprend déjà des exceptions, dans sa version de 2010, qui, par exemple, n'interdisent pas de manière générale et absolue l'exploitation de carrières sur des zones agricoles, dès que la vocation de l'espace n'est pas remise en cause. Dans les faits, le site de Ravine du Trou n'est actuellement quasiment pas exploité par l'agriculture (environ 1Ha exploité), notamment en raison de pentes importantes. Le projet de remise en état prévu permettra d'ailleurs de développer l'agriculture sur ce site, comme indiqué dans le dossier de la SCPR. Comme le démontre clairement la SCPR dans son document complémentaire spécifique, son projet est bien compatible aux orientations du Schéma Départemental des Carrières de 2010. Il est en effet essentiel de ne pas confondre ici les notions de compatibilité et de conformité.

Au vu des analyses juridiques détaillées et approfondies produites par ses propres conseils, il paraît bien établi pour la Région que le projet de la carrière de la Ravine du Trou est bien compatible avec les schémas en vigueur (SAR 2011, SDC 2010). Ces analyses rejoignent celles du porteur de projet (dossier ICPE) et des services de l'État (dossier de mise en compatibilité du PLU).

Pour rappel, l'approvisionnement en roches massives pour la poursuite des digues, a été identifié comme nécessaire pour réaliser le chantier de la NRL et a conduit à déclarer en 2017 le projet de carrière de Ravine du Trou (commune de Saint Leu) comme répondant à l'intérêt général après que l'utilité publique de l'exploitation de ce gisement pour la NRL a été mise en évidence par la Région Réunion dans une délibération de sa commission permanente (mars 2017).





5 - Un projet de moindre impact environnemental

En 2013, dans les dossiers de demande d'autorisation de travaux au titre du code de l'environnement, la Région avait considéré que le projet nécessiterait l'exploitation de 9 carrières, dont celles de Lataniers, Bellevue et Ravine du Trou. Les impacts de ces carrières sur l'environnement avaient été évalués et ces informations figuraient dans les dossiers de la Région.

Actuellement et compte tenu de l'importante valorisation de matériaux issus notamment de travaux d'amélioration du foncier agricole et de gestion des risques (curages de rivières) les besoins sont bien inférieurs.

Comme le démontre la SCPR, dès lors que l'absence d'exploitation de Ravine du Trou conduirait à exploiter 4 autres carrières, qui ne pourraient d'ailleurs répondre à l'ensemble du besoin restant à satisfaire, ce projet constitue à l'évidence un projet de moindre impact environnemental.

On peut également souligner que, suite à la première enquête publique de 2014, le pétitionnaire a modifié son projet pour éviter certains impacts.

Ainsi la superficie d'exploitation a été réduite de 20Ha, permettant ainsi d'éviter un espace boisé classé, sa durée diminuée de 6 à 4 ans et demi pour réduire le temps d'exposition aux nuisances. Un demi-échangeur permettant l'accès direct de la carrière à la Route des Tamarins sera créé pour éviter les conséquences sur le trafic routier local sur la RN1a.

Au final, l'avis de l'Autorité Environnementale au niveau national qui a été rendu en juin dernier, confirme les précédentes appréciations et répond aux interrogations et inquiétudes exprimées lors des précédentes enquêtes.

Ainsi l'Autorité Environnementale a considéré que « l'étude d'impact est complète pour la plupart des sujets » (p3) répondant ainsi aux critiques relatives aux périmètres et la qualité des études et l'évaluation des impacts. De même les réponses apportées sur les inquiétudes sur les nuisances sont satisfaisantes, l'Autorité Environnementale relevant que ;

- « la modélisation des niveaux sonores moyens et des niveaux de surpression aérienne obtenus par un tir de mines apporte des résultats satisfaisant... L'impact résiduel est considéré dans le dossier comme faible à modéré. » (p18);
- « L'Autorité Environnementale retient qu'une évaluation quantitative des risques sanitaires a été effectuée et qu'elle conduit à des conclusions satisfaisantes » (p19) ce qui répond en particulier aux inquiétudes exprimées concernant au risque de silicose.

De plus, la SCPR a répondu aux recommandations et questionnements de l'Autorité Environnementale, notamment sur le demi-échangeur, les risques d'inondations et la faune et la flore. Sur ce dernier sujet, on peut constater que, si l'Autorité Environnementale à fait un certain nombre de recommandations, celle-ci portent sur des questions méthodologiques ou de procédures et qu'aucune ne remet en question les niveaux d'impacts tels qu'évalués par le pétitionnaire.

Enfin, les enjeux environnementaux du site de Ravine du Trou sont très relatifs à l'échelle du territoire de La Réunion, dès lors que le site n'impacte de manière directe aucune zones faisant l'objet d'une protection légale ou réglementaire au titre de la biodiversité.

Sur la question de la nécessité de joindre au dossier ICPE, une étude d'impacts mise à jour de la NRL, la Région a produit une note, jointe au présent dossier. Celle-ci conclut d'une part sur le fait que cette demande est non fondée en droit, la NRL et les carrières ne constituant pas un projet. Cela a été jugé par la cour administrative d'appel de Bordeaux, dans un arrêt devenu définitif. D'autre part, et cela reste important à signaler, le bilan des impacts sur l'environnement de la NRL est positif, les effets négatifs mesurés en phase travaux étant inférieurs à ceux évalués a priori en phase études.





En conclusion, le site de Ravine du Trou présente l'avantage d'être situé sur une friche agricole sur presque la totalité du site, hors des principaux enjeux environnementaux. La création d'un demi-échangeur permet un acheminement des matériaux vers le chantier de la Nouvelle Route du Littoral sans traverser d'agglomérations ni emprunter des voies inadaptées à un tel trafic. De plus, malgré la présence d'habitations isolées à proximité, le site est relativement éloigné des zones d'habitats denses, dont les premières sont à plus d'un kilomètre.

6 - Sur les trafics et la sécurité routière

En qualité d'exploitant de la Route des Tamarins, il est précisé que l'organisation d'environ 16 **micro-coupures** par an pendant une durée de 20 minutes et sur des horaires de faible circulation n'est pas de nature à créer des perturbations inacceptables du trafic. Les dispositions proposées par le pétitionnaire apparaissent à ce titre pertinentes et sont similaires à celles mise en place par l'exploitant lors de fermetures liés à des accidents de la route. Il importera surtout en la matière, de bien informer les usagers (CRGT, PMV et info-route). Elles seront en tout état de cause moins pénalisantes que les accidents qui se produisent régulièrement sur le réseau, car programmées et les usagers informés.

Sur le sujet de la sécurité routière, les caractéristiques du demi-échangeur proposé répondent aux normes en vigueur sur les voies de ce type et sont similaires aux échangeurs déjà existants. Cela permet l'insertion de poids lourds dans des conditions de sécurité satisfaisantes (cf. échangeurs de Cambaie et du Port qui accueillent un nombre conséquent de poids-lourds, notamment de part l'interdiction faite aux PL d'emprunter le pont métallique, sur une section de RN qui supporte près de 90.000 véh/j).

De même, pour l'échangeur de la Grande Chaloupe qui sert d'accès aux chantiers viaducs et pour alimenter en matériaux les digues D2 et D3 depuis démarrage des travaux. Il supporte un important trafic PL sans que ne soit observé de problème particulier de sécurité dès lors que le chantier est signalé par des mesures adaptées (la possibilité de réduire la vitesse maximale autorisée peut encore être envisagée), ce qui sera le cas au vu des dispositions prévues par la SCPR;

Sur les conséquences en termes de fluidité, l'apport du trafic PL généré par l'exploitation de la carrière est à relativiser. Il sera inférieur à la croissance annuelle normale du trafic (la section de RN concernée est déjà une zone à forte croissante) et ce trafic ne viendra pas en plus des trafics générés par les approvisionnements en matériaux qui se répartissaient cependant en effet jusqu'alors entre l'est d'une part et le sud et l'ouest d'autre part. Ce n'est donc pas le trafic propre à la carrière, qui sera de plus limité dans le temps, qui va générer à lui seul une saturation accrue du réseau, mais bien la croissance normale du trafic, liée à celle de la population et de ses déplacements quotidiens.

L'exploitant routier des RN, au vu de son expérience, n'exprime donc pas d'inquiétudes particulières quant à ce projet, à la gestion des micro-coupures, aux conditions d'accès sur la RN1 ni au trafic qu'il va générer. La solution consistant à se raccorder directement à la Route des Tamarins est une bien meilleure option que celle envisagée un temps de transiter par la RN1a, dite route des plages. Des mesures adaptées seront prises autant que de besoin pour garantir la sécurité des usagers.

Il paraît utile de rappeler que la Région a appelé les groupements en charge des travaux à faire preuve de responsabilité en matière de comportement sur la route des acteurs du chantier. Cela s'adresse bien évidemment en premier lieu aux professionnels de la route que sont les transporteurs. Ainsi le groupement en charge de la construction des digues a bien prévu des sanctions vis-à-vis des transporteurs en cas de manquements aux règles de sécurité routière qui lui seraient signalés. Cela peut aller jusqu'au refus de certains chauffeurs.

On peut également ajouter, dans ce domaine que les forces de l'ordre peuvent désormais opérer depuis le centre de gestion du trafic de la Région (CRGT) et constater des infractions/des comportements dangereux par le truchement des caméras de surveillance du réseau (vidéo verbalisation).





Un officier de police judiciaire peut donc se rendre au CRGT pour des opérations de contrôle sur l'ensemble des points équipés de caméras (parc de 120 caméras réparties sur l'ensemble des RN). Ces caméras seront d'ailleurs progressivement toutes remplacées par des caméras permettant la lecture des plaques d'immatriculation (opération en cours et cela devrait être achevé en 2019). Pour le contrôle des vitesses, une homologation reste nécessaire toutefois. Des contrôles ciblés sur la route des Tamarins pourraient donc tout à fait être envisagés.

7 - Synthèse

En l'absence d'ouverture de carrières de roches massives, l'approvisionnement du chantier de la NRL est majoritairement réalisé aujourd'hui à partir de matériaux issus de la valorisation (andains agricoles, curages de rivières autorisés, excédent d'autres travaux...). Cette ressource palliative est cependant limitée et ne permet pas de répondre aux besoins à venir.

Le site de Ravine du Trou à Saint-Leu présente ainsi un intérêt stratégique dès lors qu'à lui seul, il permet de répondre à la grande majorité du besoin en approvisionnement en roches massives pour achever les travaux.

Cet intérêt a déterminé sa qualification de Projet d'Intérêt Général par le Préfet de la Réunion en juillet 2017 en vue de permettre la prise en compte du projet par le PLU de la commune de Saint Leu.

Cette carrière déclarée Projet d'Intérêt Général permet d'ailleurs d'éviter d'exploiter au moins 4 autres carrières.

Aussi, si la préservation locale du cadre de vie sur le site de Saint Leu est légitime, elle ne doit pas conduire à une multiplication d'ouvertures de carrières sur l'ensemble du territoire réunionnais, multipliant d'autant les atteintes à l'environnement, au paysage et au cadre de vie. Ce, d'autant plus que le site de Ravine du Trou à Saint Leu ne présente pas, à l'échelle du territoire insulaire, les enjeux environnementaux les plus élevés puisque les études de SCPR mettent en évidence que les terrains concernés sont essentiellement des friches végétales non exploitées et quasi exclusivement dominées par une espèce exotique envahissante.

La Collectivité, en tant que maître d'ouvrage du projet de la NRL, réitère sa volonté de conduire ce chantier dans les meilleures conditions et précise que le remplacement de cet axe, par une nouvelle infrastructure routière, affranchie des risques auxquels est soumis l'itinéraire actuel, présente ainsi un caractère d'urgence et un caractère d'utilité publique avéré pour finaliser un chantier de sécurisation pour l'ensemble des réunionnais.

La Région émet en conclusion un avis favorable sur le projet de carrière, la mise en compatibilité du PLU et la demande d'autorisation de défrichement.







REPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE LA REUNION

Commune d	ETANG-	SALE
Commune d	EIHNG-	SHLE

REGISTRE D'ENQUETE

de matériaux, une de demande de dé du PLU, par la so	sation d'exploiter une carrière à c station de transit de produits minéi érogation à l'interdiction de défriche ociété SCPR, sur le territoire de la rirons et de l'Etang-Salé sont égalem	raux et fabrication d'explosif ment et mise en compatibili n commune de Saint-Leu, le
		/ /
भारत्वास्त्रवाक्ष्यस्थात्रम् स्थाप्तास्यास्त्रम् । त्याप्तास्य व्यवस्थात्रस्य व्यवस्थात्रस्य ।		

ENQUETE RELATIVE

A

de materia — de demand du PLU, p	lux, une station de tra de de dérogation à l'i	ansit de produits : nterdiction de dél sur le territoire	minéraux et : frichement et de la comm	une installation de tri fabrication d'explosifs, mise en compatibilité une de Saint-Leu, les cernées.	-
			·		
ai ouvert, ce	jour, le présent regis rée de 3) joue	stre côté et parar	phé, contena 106 a	ur le Préfet de la Région e ARCIA nt 8 feuillets, pour rece ル タンのチ/タロス	evoir
				heures	
les	de	heures	à	heures	
les		heures	à	heures	
les	de	heures	à	heures	
les	de	heureș	—— à, ——	heures	
	Yor arrêt	e' jaint a	n gozz	ie R	
le commissair	e enquêteur		A	nmission d'enquête	
		PI	milippe AR	JR)	
			A. Poth	The Pouled	

2.6

Première journée : . . .

le $\frac{21072018}{de}$ de $\frac{08}{beures}$ heures $\frac{9}{00}$ heures $\frac{9}{00}$ 20 observations de IVI. 20 observations fontes sur les registres 2 et 19 durant la permanence du 21/07/2018 PICARD Etime, holitant l'Etang-Sulé. De suis untre l'exploitation à cul servet de la Raine du Trou et du site de Bois Blanc pour la raisons suivantes importisantaire : risque de développer de moladies respiratoires du oux poursiers dégagés lors de tirs de mine import sur le troffie routier du oux pourages de plus de impact somore: muisonce du ouxtres de mine - import jerych ologique nisque ansaragère du à l'ensemble ets nuisones (sonors, routiers, sonitaires. import su le paysage: dégradation de l'envolunmement pargrage entre St Low et Grong Suli. import tourishque cette portion de route et ties applicale de tourste et des reunionnes. - impost su la foure et la flore de nombreuse espèces endemique sont présente su le site. impact su l'halikat: le vibrations de ties de mine servit ressentis à plusieurs les aux volentaurs. JOUAN Marie - Renée de l'Étamp del Je suis CONTRE la carrière de Bois Blanc pour toute les raious mentionnées ci-desus et que je no vous donc pas répéter. Tien ou foit que nous le réunionnais sommes fatignés d'ête pris pour des imbéalles. Tout le monde sait que c'est une carasto plu le projet

ES-96 suite

et comme toujours, on essaie de hous faire paser pour de illuminés contre le progré et contre le route du littoral Je sus pour la route du liteoral mais à ce titre je un peux jas, pour des raisons de gros sus, Cautionner la destruction de mon île et la mix en grave danger de les Santé de mes semblables et de la faire. Beaucoup de ma amis font le trajet de sud vers le word pour gaquer lever vie et ils sont défé confrontes on de graves problèmes de circulation que vous l'ête dija pas Capables de résoudre, à plus forte raison quant bous ces Catrions invahinant la route des Tamorius et quant il facidia shopper le lostie pour Tiro de mines. A la Rénnion le foncier se fait mare le béton est pastout Au moment des cycloses, l'eas dévale de plus Notre de en dija défiguée par toutes les constructions Fait un jour se poser et réfléchir à domain, or ce qu'on va laisser à nos enfants et aux enfants de nos enfants. Une outre petite réflexion. Ces dégues de la nouvelle route du littoral sont laides, très laides, une véribble verrue dans le paysage pourques ne pas choisir le viadur et régler ains le problème de projet de Bois Blanc ?? En conclusion. NON à la Corrère de Bois Blanc et à hous les projets qui s'y nathachent. En at bon pour personne

SCHMITT SEAN - It Tought of the Landston of La caption of Beautiful Control of Landston of Landston of Landston of Landston of Landston of Landston of Lines of Control of Landston of Lan

communes. Ce print de neute degrandout tent umplement une multime préparation et non éle Les communes simulatelles.
De mus las existencement arribet laxflictellan ele
la carrière de Bris-Blanc-210 permanence le 94 juillet 2018 de 08/h00 = 18/100 de 94/07/18 sur les Registres y et 5. E. Sale ES-103. LOW Mulippe 300 The heats les Candos Je tiere à mantedror mon refres quent à V croplevbelon le le Carrière le Bors Mone. premere purson de men refis est par les consens soutaires (nusameds libis bux paresons de l'exploitain de la cerrière Prop proche l'hablations et d'écales paissance conorces lisé con à l'hlisalin d'explosif trop proche les codes municipales et hablatis de misseure souver an conflicte trape ration enjoute yar be consire To entre september of me de censerer la jahrinand nahale la la acst et d'en preserver con developpement une lans en univer volver avec ca bradionale They progresses notes securities sur ratti et souleus ces meliers te rebelier de parte lavote qui devont acheminar les roches vore le rote, du littorel.

Ces puls forth person dous les ullages

et bien- hop prelie de prehos cyclistes et dutemontation

Bue afun de proserver notre codre de secenté et nouve boiens soull Poblement contre ce projet de combre Die blaue -50e les registres 2 y et 5 - E. Sale 24/07/18 Yues ANDRE L'Etans Salo 11 je sur o contre l'explostetion de la carrière de le Rourne de Trons étant donné les naisauces occasionnées, bruit, pousqueres nous les habitations de l'Etang Selo 17 ruis ocalement contre cotte explortation moves les dégats istamadiables (cousés que site sauvage de l'emplacement froire DES-LOYA 24/07/18 Sylvane ANDRE L'ETANG SILE, ES-105 sur l'antre l'exploitation de la carrière de la Ravine du Trole à cause des muisquees souvres, des risques de maladées tresuratoires de repercussions sur l'auvivonnement: alissements de terrain degradations de paysage, de la flore et la faceme.

ST Rove. E5-106 24 07/18 Sug GOSPIL Le sur pour le Carmère. La voute du letoude It Vital poen moter Its note a communo. la proporité de Crytorger de la Remign ment cette route. To comen of undifferable from watering les travaire dans de long promotifions. ES-107 26/07/18 loya Calame Etong Sole les Mts. on peut être pour la soute du littoral NRC et CONTRE la carrière de bois blanc qui n'est has etile à l'exécution de la voute la majorilé est contre la carriere qui ne peut ofporter que des nuisances. Cette carriere n'est pas médispensable perer pourseire les travaux. Done il faut préserve la santé et le bien être de la population ains que la préservation de la vature Me E2-798 24/07/18 Delphine BABRUON Etang Sale Les Hauts e suis contre la carrière de Bois blanc qui sera source de nuissances et de pollution (du littoral, de l'air C'est une abbénation de faire une nouvelle route du littoral à près de deux milliorde d'euros et de ne pas prévoir les matières premières en amont ES-109 24/07/18 Thieury HOARTU - Day - Self & Haut Le rent contre la couriere de Bors Blanc Celle-in a un impact environnemental régatif Pollections soncre l'asphation iR. G. Transport (noute de tamasias impacté par trajet de pride

loved) 3000 personnes dont la qualité de vie va che Muches Co projet détant la dittoral. La vute du litted pout the farte par 1 visibles s'il manque le roches la ailleur, aucune an mance que alle carriere procleuse les roches ecomplés Monde Domes, Cist une éréste de définir ce justet de cour les and avoir demand to travar a ES-110 21/08/2018 Growtill Jesone Je suis contre la carrière de bis blanc NOW cleck Michelles sources NON du sinfue sambaires / polisiones cancingenes

Non du dange caux par bollinge de les to tomm de produto

Chimique et la plante

Wow and policibour de la mer et à la mort tournshipe ch

cette table de glise; dux rifue hydrologique lis à la pollution de le nappe curinous par jour en plus sur nes poutes NOW The defruction de le faire et flore de cette zon ES-111 2407/18 Now now voulons garde nistre le en l'atat Cor nes enfants n'ent pour à taire jour les irresponsables de la Région Voleur et routeur en tour gonnes -Es-112 2407181 Mon pos de Corrière car completenes mespor Concompus et qui pensent qu'à Brus 25/07/18. Non a cette carrière Destruction du paylage, Impacts la ritogres lies aux expérions, aux gazs d'éclappement, aux Setrichement => detruction de de to del anymoud Sur la one et les aftentours (tirs de hines, Trafic, router sintends ute des marmiferes maxima dans la zone Totruction de notre cadre de vie so précieux La liste est longue. Korine LEROY. Michel Respond 25/07/2018 Complèment Technique à l'aires du 18 pullet 2018 (Régentier L) TEMUSION de GES donnocs ET faures sculet let emissois contone does trepts de l'emacron font pur en compte. Aueun GES istro des INCIDENCES SUR LETRAFIC ROUTIER DU TRAFET - DONT POUCHOUS - 4 ST pris en compte -Scale une étude sur le toux de silice autoure l'EI pretendre qu'il n'ya par de danger. Hers: le basatte alcolin presente habortuellemont un toux de stèce de 5% (2.5) Incogtablement of see polontrevement?) les pourrues Le basalts Sont clasce en fibres morganiques (TNRS librer bijopersistantes mais ce point est chaque par l'ET omission volontaire) how la structure presence et the biopenishance de ces pourners mêmes suprueus à so lun faiour les alleignes, les fibrois premonaires (particule, les pleus fins | - p atteintes nez goige et laigne pour les particules 50 < d. < 80 lun

(2.3) diffusion des bourseux l'Et affine peremptourement, outre l'asserce de silier, le fait certrem de poussière, > so um - hour en deça de 80 lun la clour frontion, parle de finés que sont bien considérées Comme againant by les mugueutes et les voies respiratoires. Mus grave, à parter de cette donnée, des étude numeriques TRES SIMPLIFICES & sont products, los qu'il suffit de fines (80 um) poersont être transportes sur 5 à 13km twee em lent de 60 8m/h. / nous ains attent de pointes à 80 voir, 90 km/h cet hire, interne comante voire quotidique en creux favour le non cliremination des polities lorsque la "forse" favour des comant ascendant et tourbollonants propageant plus aisement des particules en hauteur donc Som les, rabattie devoctement device la sone. (2.4) Potentialization les pourreies fixont let molocules gezeux judionte et nocures SOX, NOX, HAP, DKW, SOV.) que sevent multiplies par l'intereste de l'exploitation de la magacanière et les incidences su la circulation routere (couprises - bouclous etc.) - l'impact des "autis" pourreis que alls de roches monsine (on doit y groute celles surpres issues de la degradation des auxile/hunines de ste) n'est pas de tout pris en compte. (saulengins du site à effet, semules ern le milieu humain (p. 181 EI) Co aucune étude sur les impact, sur la circulation de la Koute des Tamarius Cy aucune éterde de impacts économiques de l'augmentation des bouchous (externatives parcino éterde conomique sur l'impact d'usue de la /extenaluce citogen -Co cfrule seule une étude en soufferie aurait permi, de conacteures les diffusions des pourres atoms l'atmosphère les logiques

Sont tos peu fiables (Souffeire CSTBa Nonte etc.

25/07/2018 - L'exprime non désaceord total pour le projet de la carrière de Boir Blauce pour les raisons survantes = 1/ sontoures car les pollections engandres aurant en impact ser la santé des population vousines 2/envronnementales ear l'exploitation de la carrier malgré les précautions promisés rout mettre à mal l'environnement y compris la réserve marine Enfra la qualité de vie des population voisines va se dégrades pour un projet qui peut se déclines outremont (voir les defférent projets autres que la digue) les raisais économiques re no paraiment pas ionne un assument suffisant pour cartres ce qui concerne robre sante et notre qualifie de cre Hermine SAUTRON puter ES. 114 Svile 9 Casule. a formidable, la voute touristique ente le trafic Comions DONC son état s'amelière à C'est une demonstration Copar d'impact sin le Tourisme! 1000 Comions jour et + de bouchons dans l'île Consestionnée et le sectour Touristique de l'île: pas d'Impact?! Cy accidentalogie: un train de carrions (pusque 1 par minute en feciode de charge) entromt à 60 km/h sur la route des Themarins - par de domper pour une doux vois d? ne permettiont par un entreteen somme de ceux-a = deja 2 monts dus a some parentene de hein to since maduc de SaintRand. Cer element completent coux de 18 penses. Confine NON pour l'ensemble de que tions poses - ct une question citogenne à l'Etat: Comment est il possible de Contronner ce teppe de projet (cornere et non par NDL) de mega convere sans influence certaine de Cobbys

FS 115

observations

RG.